

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE.....	1
▶ Le dépouillement et les résultats du 1 ^{er} tour de la présidentielle du 25 octobre	1
Contentieux post-électoral – Examen des requêtes par la CES – Résultats définitifs	5
▶ Préparation du second tour de la présidentielle et des législatives.....	7
La liste électorale en question	10
Préparation du second tour de la présidentielle - soutiens et ralliements	12
Préparation des législatives	20
▶ Diplomatie	21
DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	21
▶ Médias	21
▶ Esclavage moderne.....	21
▶ Pauvreté, OMD, santé	22
▶ Gouvernance, justice, prisons, amnistie, insécurité.....	23
▶ Divers.....	25
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	26
▶ Exploitation des ressources, agrobusiness	26
▶ Divers.....	27

LA CRISE POLITIQUE

▶ Le dépouillement et les résultats du 1^{er} tour de la présidentielle du 25 octobre

02/11 - Le comité de soutien du candidat Camille Vital en France lance un appel à la CENIT pour procéder à une publication des résultats par bureau de vote. Il demande que soient confrontés les bulletins de vote et les PV. « *La lenteur de la publication des résultats au niveau de la CENIT et les résultats anormalement élevés dans plusieurs bureaux de vote, sur tout le territoire, pour certains candidats, conforte de plus en plus de doute sur le déroulement de ce scrutin* » peut-on lire dans son communiqué. Quelques candidats récolteraient le maximum de suffrages dans des localités enclavées où ils ne se sont jamais rendus et où ils sont totalement inconnus. Dans certains endroits, notamment dans des lieux de culte, des individus auraient proposés 50.000 Ar contre le dépôt d'un bulletin pré-coché et le retour du bulletin vierge après passage au bureau de vote. Une pratique déjà dénoncée par le candidat Hajo Andrianainarivelo. Ces bulletins auraient été pré-cochés de façon identique et pourraient être identifiés facilement. Il serait aussi possible de vérifier si les numéros de série de ces bulletins coïncident bien avec ceux de la CENIT. Les candidats Hajo Andrianainarivelo et Pierrot Rajaonarivelo demandent l'un et l'autre la confrontation des procès-verbaux. Ils ont chacun déposé une requête auprès de la CES.

04/11 - SeFaFi - Communiqué - Présidentielles de 2013 : bilan du 1er tour¹. A l'issue du premier tour de la présidentielle, un bilan s'impose. L'Observatoire de la vie publique ne se contentera pas du jugement définitif du chef de la médiation de la SADC, qui, à peine débarqué la veille du scrutin, affirmait que « *toute fraude est impossible* » ; il ne reprendra pas davantage l'expression célèbre de « *globalement positif* » dont Georges Marchais qualifiait le socialisme soviétique et que répètent en chœur des observateurs internatio-

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/61/15/448497/91203302.pdf>

naux complaisants. Le SeFaFi dresse un bilan sans concession de ce scrutin : pléthore de candidats, fonction présidentielle dévalorisée, promesses démagogiques, politique-spectacle et folles dépenses de campagne, sources de financement opaques, incapacité de la CENIT et manque d'indépendance vis à vis des bailleurs, carence des listes électorales, sensibilisation des électeurs déficiente, absence de coordination des observateurs, précipitation des observateurs internationaux à déclarer que le scrutin s'était déroulé sans anicroche, comportement condamnable de la représentante des Nations Unies... Les législatives du 20 décembre ne se présentent pas non plus sous les meilleurs hospices : complexité des opérations jumelées avec le second tour de la présidentielle, réouverture des listes électorales déficientes impossible, grand nombre de candidats opportunistes prétendument « indépendants » risquant de composer une assemblée nationale de « *béni-oui-oui* » flagorneurs et incompétents.

La plateforme « Mahitsy fijery », regroupant cinq organes de la société civile en charge de l'observation électorale présente son rapport préliminaire sur le premier tour de la présidentielle. Le rapport note l'absence de texte régissant le financement des campagnes électorales et de la période de précampagne. « *Le financement des campagnes électorales reste opaque* », affirme le document. « *Les remarques faites n'entravent cependant pas la démocratisation du processus* », soutient Ernest Razafindraibe, président du KMF/CNOE, l'un des membres de la plateforme. Pour tenter de remédier aux lacunes, surtout juridiques, observées durant le processus électoral, « *la société civile procèdera, tout de suite après les élections, à une réforme électorale. Pour cela nous travaillerons en collaboration avec des juristes, mais aussi avec des groupes parlementaires pour que notre initiative soit prise en compte au parlement* », annonce Ernest Razafindraibe.

04/11 - Clôture du dépôt des dossiers de recours concernant le scrutin présidentiel. La CES entre en scène. Ils devront être traités 15 jours après la proclamation des résultats provisoires, soit le 23 novembre, date limite pour la proclamation des résultats définitifs. D'après *L'Express*, le contenu des requêtes est assez diversifié. Des candidats, par exemple, demandent la disqualification de certains de leurs concurrents pour diffusion d'informations susceptibles de tromper les électeurs, d'autres pour usage de biens publics à des fins de propagande ou encore pour campagne électorale avant l'heure. Il y a également des demandes de confrontation générale ou partielle des procès-verbaux. Dans la plupart des cas, ce sont les candidats ou leurs partisans qui ont intenté les recours. Les requêtes déposées viseraient pour la majorité d'entre elles la disqualification du candidat Hery Rajaonarimampianina, soutenu par Andry Rajoelina. Au total, 6 candidats réclameraient l'annulation du premier tour. Selon *Madonline*, la plupart des requêtes portent sur des rachats de voix et surtout le recours aux matériels de l'Etat à des fins de propagande électorale. Certains comptent sur ces recours pour rebondir, notamment le candidat Hajo Andrianainarivelo qui est placé en troisième position, d'après les résultats partiels. Si Hery Rajaonarimampianina, en seconde position, est disqualifié, c'est lui qui serait appelé au second tour à affronter le candidat soutenu par Marc Ravalomanana. Pour sa part, le candidat Jean-Louis Robinson, préfère se focaliser sur le second tour et n'a pas déposé de requête. « *Nous sommes conscients que les résultats ont été manipulés pour certaines régions et qu'il y a eu de nombreuses autres anomalies, mais nous préférons nous focaliser tout de suite sur le deuxième tour* » affirme un de ses collaborateurs.

05/11 - Le candidat Monja Roindefo dépose auprès de la CES une requête en annulation du scrutin en raison, selon ses dires, des irrégularités, anomalies et désordres constatés dans l'organisation et le déroulement des opérations. Il n'est pas prouvé, déclare-t-il, que les bulletins uniques déposés dans les urnes appartiennent aux lots de bulletins numérotés enregistrés par la CENIT. Le candidat ajoute que des violences ont perturbé le déroulement du scrutin dans certaines localités. Monja Roindefo accuse des membres de bureaux de vote de ne pas avoir délivré les copies des procès-verbaux aux délégués des candidats.

06/11 – Les supporters du candidat Pierrot Rajaonarivelo, ex-ministre des Affaires étrangères de la Transition, introduisent une requête en annulation du premier tour de la présidentielle en raison des dysfonctionnements de l'administration électorale et du harcèlement dont il y a fait l'objet. Ils dénoncent des contradictions entre les procès-verbaux qu'ils possèdent et ceux de la CENIT. Ils ont remarqué dans des bureaux de vote la présence de délégués non mandatés par des candidats. Ils soulignent que l'administration a bloqué sans raison les matériels de campagne du candidat au port de Toamasina

Le candidat Hery Rajaonarimampianina fait l'objet d'une requête pour disqualification auprès de la CES. « *Des témoignages accablants ont été apportés par des journalistes et des techniciens de la Télévision nationale malgache. Lesquels ont été par la suite menacés de renvoi par le ministre de la Communication qui soutient le candidat* », affirme *La Nation*. Le ministre Rolly Mercia est accusé d'avoir réquisitionné du matériel de la station publique pour la diffusion d'une réunion politique de Hery Rajaonarimampianina, tenue à Toamasina durant la période de la campagne électorale.

05/11 - Le processus électoral en danger. Le « *Collectif des candidats pour la légalité* » (CCL) représenté par Jean Lahiniriko, Noelson William, Jean Eugène Voninahitsy et Alain Tehindrazanarivelo, déclare que la poursuite du processus électoral présente de gros dangers. « *Il y a les fraudes, les pré-cochages. Il y a les 2,6 millions de personnes qui n'ont pas pu voter. Et il y a aussi des candidats, qui sont présumés passer au deuxième tour, qui ont donné des boeufs partout* », explique Jean-Eugène Voninahitsy, candidat du groupe « *Les As* » et porte-parole du Collectif. Il affirme sans détour : « *Oui, [des candidats] ont acheté les voix. On a déjà donné des preuves à la CES. Mais on n'a pas pu apporter des preuves pour les pré-cochages* ». L'éditorialiste de *Tribune* qualifie le Collectif de « *club des Zéro Virgule* ». Les quatre candidats qui se sont manifestés pour demander l'annulation du 1^{er} tour représentent moins de 4% des suffrages. « *L'objectif du CCL semble clair, tenter d'entraver le processus électoral dans l'espoir de rallonger la Transition* », écrit *Tananews*. Le Collectif est composé de 19 des 33 candidats.

Les devoirs du citoyen électeur. Le conseiller juridique du premier ministre, l'ancien ministre de la Justice, Imbiky Anaclet, rappelle que, selon le Code électoral, il est du devoir de chaque citoyen de vérifier son inscription sur la liste. Au cas où son nom n'y figurerait pas, il lui revient de réclamer son adjonction auprès du président du tribunal de 1^{ère} instance. Mais la difficulté réside dans le fait que peu d'électeurs sont informés de cette possibilité ou se décideront à entreprendre ces formalités. Le secrétaire général de Justice et Paix, le Père Thierry Raharison, déplore cette indifférence des électeurs. Nombre d'entre eux, persuadés par une partie de la classe politique que les élections ne pourront se tenir, ont été dissuadés de s'intéresser aux opérations de mise à jour de la liste électorale.

Le sociologue André Rasolo s'inquiète de l'évolution de la situation. Deux conditions doivent être remplies si on veut éviter une crise postélectorale. Tout d'abord, « *les résultats du premier tour doivent être publiés par bureaux de vote pour faciliter la vérification et la confrontation, puisque c'est le meilleur moyen de contrôler la vérité des urnes* ». L'autre facteur concerne la liste électorale. André Rasolo estime que « *la CENIT n'aurait pas dû imprimer les cartes d'électeurs avant l'arrêt définitif de la liste électorale* » car de nombreux litiges proviennent du fait que des électeurs sont en possession de leur carte d'électeur et ne peuvent voter faute d'être présents sur la liste. Il milite donc en faveur d'une révision de cette liste, opérations techniques, qui, selon lui, ne réclameraient que deux semaines. Pour *La Gazette*, « *Le jeu des alliances, le report non automatique des voix et surtout le choix entre deux seuls candidats font qu'un faible écart entre les suffrages collectés par les finalistes ouvrirait facilement la voie à la contestation si la CENIT n'arrive pas à rassurer d'ici le second tour* ». Mais, ajoute le quotidien, « *comment croire à ces résultats quand on dit que le système informatique a été piraté ?* ».

07/11 - Le CDE s'insurge contre les parties (candidats, associations et partis politiques) qui revendiquent l'annulation du scrutin du 25 octobre alors même qu'ils ont adhéré au processus, ignorant les avertissements sur les imperfections de son organisation. Plusieurs associations ont en effet tenu une conférence de presse pour dénoncer un scrutin jugé peu transparent et peu crédible. Elles réclament l'établissement d'une liste électorale additive organisée depuis les fokontany.

08-09/11 - Publication des résultats provisoires du 1^{er} tour de la présidentielle : vers un duel par procuration très incertain entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. Les candidats présents au second



tour seront **Jean-Louis Robinson (21% des suffrages)**, soutenu par Marc Ravalomanana, et **Hery Rajaonarimampianina (près de 16%)**, soutenu quasi officiellement par le président de la transition. Un duel par procuration Marc Ravalomanana - Andry Rajoelina semble se confirmer, avec en théorie, un report de voix favorable au régime de transition. Le taux de participation approche 62%. « *Ceux qui prétendaient que le scrutin n'intéressait nullement les Malgaches se sont donc lourdement trompés* », a relevé la présidente de la CENIT.

Quatre des cinq candidats arrivés en tête du premier tour, dont le deuxième, ont fait partie du régime de transition. Seul le candidat arrivé premier, Jean-Louis Robinson, est soutenu par Marc Ravalomanana. La logique voudrait donc que toutes les voix pro-transition se rabattent vers le candidat arrivé deuxième, Hery Rajaonarimampianina, ce qui le mettrait dans une position très favorable. Pourtant, existe-t-il une notion de report des voix à Madagascar, s'interroge *RFI*. Pas si sûr. A en croire Serge Zafimahova, ancien président du CDE, engagé à titre personnel pour Jean-Louis Robinson, « *le report des voix n'est pas une pratique courante à Madagascar, il n'est pas une pratique politique. Le choix du second tour va se faire sur d'autres critères* ». Selon Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, « *à Madagascar on vote pour une personne et non pour un programme. Il y a aussi un vote ethnique et une absence de discipline de parti. Le report des voix n'est pas automatique* ». Enfin dernière question : pourquoi les électeurs ont-ils choisi de rejouer la partie de 2009 et un affrontement par procuration entre les deux protagonistes de la crise ? Sahondra Rabenarivo répond : « *Il n'y a pas de troisième homme qui a émergé pendant cette transition. Et c'est ça qui est dommage* ».

Les forces issues du régime renversé en 2009 regroupent 4 candidats, qui ne totalisent que 25 % des suffrages exprimés. Il s'agit de Jean-Louis Robinson, Radavidson Andriamparany, Rajemison Rakotomaharo et Fetison Rakoto Andrianirina. Ils occupaient tous les quatre des postes-clés durant le second mandat de Marc Ravalomanana. Les 3 derniers ont réalisé des scores extrêmement faibles.

Les tenants du régime de transition affichent un score de près de 47%. 16 candidats peuvent être regroupés dans cette catégorie. Des candidats qui ont tous été omniprésents durant la Transition à l'instar de Hery Rajaonarimampianina, Hajo Andrianainarivelo, Camille Vital, Pierrot Rajaonarivelo, Roland Ratsiraka, Edgard Razafindravahy, Julien Razafimanazato, Voninahitsy Jean Eugène, Jean Lahiniriko, Sylvain Rabetsaroana, Noelson William, Alain Tehindrazanarivelo, Faharo Ratsimbazon, Clément Ravalisaona, Brigitte Rasamoelina et Monja Roindefo.

Un autre courant a tenté une percée. Une force qui a réussi à engranger 14% des suffrages. Des candidats qui ne se sont pas affichés ni pendant ni avant la transition. Il en est ainsi de Guy Ratrimoarivony, Joseph Martin Randriamampionona dit Dadafara, Saraha Georget, Ratrema William, Fleury Lezava, Tabera Randriamanantsoa, Laza Razafiarison, Patrick Raharimanana, Patrick Rajaonary, Jean-Pierre Rakoto, Freddy Tinasoa, Michael Brécharid Dofa et Dieu Donné Roland Rabearison dit Vahombey.

21 candidats sur 33 recueillent moins de 2% des suffrages. 15 n'atteignent pas 1%, ce sont les membres du club dénommé ironiquement des « *zérovirgule* ».

En marge de la cérémonie de proclamation des résultats provisoires, les 2 candidats appelés à s'affronter au seconde tour ont échangé une chaude poignée de main avant de verser dans une série d'accolades suivie d'une brève embrassade. La scène a provoqué une vive émotion dans l'assistance. Les candidats présents à la cérémonie n'ont émis aucune contestation.

Au-delà de la récapitulation nationale, aucun candidat n'a véritablement dominé le premier tour en termes de répartition régionale. Analamanga, qui a le plus grand nombre d'électeurs (1,5 million) a choisi massivement Jean-Louis Robinson ainsi que le Vakinankaratra, deuxième plus grand électorat (0,7 million). Il s'agit des deux régions des Hautes Terres, les plus peuplées de la Grande Ile.

En général, les 22 régions de Madagascar se sont départagées entre 5 candidats. Jean-Louis Robinson et Hery Rajaonarimampianina ont chacun remporté 8 régions. Roland Ratsiraka remporte 4 régions, essentiellement le Nord-Est. Enfin, Camille Vital et Hajo Andrianainarivelo remportent chacun une région².

Selon la CENIT, les résultats de 60 bureaux de vote n'ont pas été transmis ou sont entachés d'anomalies dont des carences ou incohérences dans les PV. Il reviendra à la CES de trancher dans les 15 jours qui précèdent la proclamation officielle des résultats définitifs, attendue pour le 23 novembre. 104 requêtes ont été reçues par la CES jusqu'à la date de clôture de la réception des demandes. Son président a refusé d'en révéler les motifs, mais de nombreuses requêtes auraient pour objet l'annulation partielle ou générale des résultats. Il a déjà prévenu que les résultats définitifs seront différents de ceux de la CENIT.

Pour L'Express, les protagonistes seront obligés de se lancer dans un jeu d'alliance avec les autres candidats qui ne figureront pas au deuxième tour³. Pour l'heure, difficile de pronostiquer sur les futurs rapprochements même si les tendances peuvent se profiler. Pour l'instant, c'est Hajo Andrianainarivelo qui est le mieux placé pour surenchérir et jouer le troisième larron dans les négociations, avec une part de voix de plus de 10%. L'avantage de cet ancien vice-premier ministre réside dans les faits qu'il a réalisé un score assez comparable dans de nombreux districts. Même s'il a décidé de se porter candidat sans l'aval du président de la Transition, il peut toujours être un allié logique de Hery Rajaonarimampianina. Mais la prudence reste de mise. Le neveu de l'ancien président Ratsiraka, Roland Ratsiraka, sera sans doute l'un des hommes les plus convoités pour le second tour. Seul originaire des Côtes parmi le quartet de tête, il peut également prétendre disposer d'une base d'électeurs stables. C'est un prétendant possible à un poste de premier ministre. Camille Vital qui arrive à la cinquième place a sans doute réalisé la meilleure opération, même s'il est resté loin des prétendants au second tour. Sa victoire écrasante à Toliara et dans quelques districts du Sud en fait un homme incontournable pour le second tour. Le suspense reste entier quant au camp que choisirait cet ancien premier ministre de la Transition. Son récent bras de fer avec l'exécutif sur l'affaire des 4x4 et des t-shirts bloqués à Ivato et à Toamasina pourrait l'inciter à se venger en s'alliant à l'autre camp.

Le second tour sera donc, a priori, une affaire entre deux candidats merina, originaires des Hautes Terres centrales. Le vote d'Antananarivo sera décisif. Cette présidentielle a montré, une fois encore, que la capitale et ses environs restent une circonscription stratégique pour celui qui prétend vouloir gagner une élection nationale. La moitié de l'électorat étant concentrée dans la capitale et dans la région Analamanga, une victoire à Antananarivo est, qu'on le veuille ou non, une garantie pour l'emporter. En revanche, on voit mal un candidat qui ne convainc pas l'électorat tananarivien perdurer au pouvoir. La capitale, réputée frondeuse, a

² Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/92/79/448497/91321479.jpg>

³ Voir aussi l'Interview par RFI de Ketakandriana Rafitoson, politologue – Blog Justmad - <http://www.rfi.fr/emission/20131110-ketakandriana-rafitoson-politologue-madagascar>

toujours fait et défait les pouvoirs depuis la 1ère République. Les Tananariviens ont clairement affiché leur choix au premier tour mais chacun devra batailler fort pour arracher les faveurs de l'ensemble de la province d'Antananarivo. De plus, l'effritement de l'avance de Jean-Louis Robinson au fur et à mesure que les résultats issus du monde rural sont montés jusqu'à la capitale a mis en évidence son point faible. Il devra davantage jouer serré pour accroître son avance et compenser ses contre-performances en province. En cas de victoire, Jean-Louis Robinson fera-t-il mieux que Marc Ravalomanana devenu un petit tyran durant les dernières années de son mandat écourté par un coup d'État ? La grande inconnue est de savoir si Jean-Louis Robinson aurait les pleins pouvoirs de la part de celui qui l'a fait roi. C'est peu probable, connaissant le tempérament de son mentor. Marc Ravalomanana n'aura certainement pas fait toutes ces concessions pour se voir attribuer un second rôle. Le scénario est le même pour son adversaire, soutenu par le président de la Transition, écarté par la communauté internationale et qui a dû trouver chaussure à son pied pour ne pas lâcher le morceau. Il est clair que si son poulain l'emporte, il ne sera ni figurant ni fou du roi. Les choix n'offrent ainsi aucune perspective réjouissante pour l'avenir. « *Ils se réduisent à retrouver un passé décomposé ou à conjuguer le présent au futur pas simple* », conclut l'éditorialiste de *L'Express*.

Andry Rajoelina mécontent du score électoral de Hery Rajaonarimampianina, selon *La LOI*. Non content d'avoir mis des bâtons dans les roues du candidat Camille Vital, le président de la transition aurait vivement reproché à son ancien ministre des Finances de ne pas avoir suffisamment ouvertement déclaré durant sa campagne qu'il était son candidat. Ce dernier se serait gardé de le faire, par crainte d'un effet potentiellement négatif sur l'électorat, d'un tel alignement politique.

Les résultats provisoires par bureau de vote sont disponibles sur le site de la CENIT⁴ : Une carte interactive des résultats par province, région et district est disponible⁵.

Le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa met l'accent sur le fait que **les deux candidats qualifiés pour le second tour ont une base électorale très limitée** et que la majorité des électeurs n'ont pas voté en leur faveur. Près des 2/3 des suffrages exprimés ne se sont pas portés sur les deux candidats⁶. Ils auront donc du mal à convaincre les électeurs du second tour. De même, le vainqueur devra faire la preuve qu'il est capable de gouverner au nom des 22 millions de Malgaches et ne pas se contenter de sa base électorale du 1er tour. Les législatives joueront un rôle majeur pour l'avenir du pays : si le futur président ne dispose pas d'une majorité à l'assemblée nationale, ses pouvoirs seront limités. Pour l'expert Raniriharinosy Harimanana, la crise va se poursuivre puisque les vainqueurs représentent les deux protagonistes de la crise et que Madagascar est toujours à la recherche d'une troisième voix. Pour le 2ème tour, il va y avoir des jeux d'alliances animés essentiellement par des intérêts financiers, économiques et personnels des deux candidats, qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général, analyse-t-il. On va sans doute assister à des jeux d'alliance imprévisibles, complexes, voire contre nature⁷.

Contentieux post-électoral – Examen des requêtes par la CES – Résultats définitifs

12/11 - Le greffier en chef de la CES confirme l'existence de requêtes en disqualification à l'encontre de Hery Rajaonarimampianina. « *Le candidat a déjà déposé un mémoire de défense auprès de la CES* », indique-t-il. Celle-ci n'a encore publié aucune décision concernant les 104 requêtes en sa possession. Certains analystes considèrent que le fait d'avoir demandé au candidat de produire un mémoire de défense « *pourrait signifier que les requêtes en disqualification à son encontre seraient probablement recevables* ». Une source juridique indique que « *la CES ne peut déroger au principe de la défense* ». Les recours à l'encontre de l'ancien ministre des Finances et du budget auraient pour motif, entre autres, « *l'usage de la prérogative de puissance publique durant la campagne électorale* ». Un motif de disqualification si l'on se réfère au code électoral. Selon les explications d'Anaclet Imbiky, juriste, « *le candidat ne peut être disqualifié qu'à cause d'une dérogation à la loi sur la propagande, qu'il a commise en personne. Et non par l'autorité politique ou le fonctionnaire d'autorité qui le soutient* ». Le juriste indique toutefois que cette défense n'a pas lieu d'être s'il est prouvé que « *le candidat était en connaissance des agissements illégaux de ses collaborateurs et que son comportement a laissé entrevoir qu'il est consentant* ».

14/11 - La requête demandant la disqualification de Hery Rajaonarimampianina rejetée par la CES. En date du 4 novembre, elle sollicitait la disqualification du candidat pour utilisation de biens publics et des prérogatives de puissance publique, obligation d'agents de l'Etat à faire campagne à son profit, diffusion de

⁴ http://www.cenit-madagascar.mg/res/Recap_National_.php

⁵ <http://presidentielles2013-1er-tour.madatsara.com/>

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/56/72/448497/91360581.jpg>

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/88/10/448497/91354642.pdf>

spots de campagne en dehors de la période autorisée et achats de votes. Dans sa décision la CES souligne que «*dès lors, n'étant plus une autorité administrative [suite à sa démission] et, par là même, totalement étranger à l'administration, le candidat est insusceptible de détenir ou d'user des prérogatives de puissance publique qui consistent en des moyens reconnus juridiquement, que peut utiliser l'Administration afin de lui permettre de remplir des missions d'intérêt général, et ce en dépit même du consentement des administrés ; que le candidat en question ne peut être tenu pour auteur des faits à lui reprochés, en l'absence de ladite qualité d'autorité publique, principal critère exigé de l'auteur des faits en cause* ». Concernant la diffusion de spots de campagne en dehors de la période autorisée, la Cour indique que ces actes constituant une violation des dispositions pénales ne peuvent entraîner la disqualification d'un candidat. A propos de la requête sur l'utilisation des biens publics, la Cour relève que le code électoral mentionne seulement l'annulation des voix éventuellement obtenues par le candidat mais ne peut être valablement invoquée pour demander sa disqualification. Au sujet de l'achat de vote, il est stipulé dans le code électoral que «*tout vendeur et tout acheteur de suffrage sont condamnés chacun à une amende égale au double de la valeur des choses reçues ou promises* » et que les faits prévus et visés par cet article ne sauraient valablement motiver une quelconque demande de disqualification. La Cour n'a pas évoqué la requête en disqualification portant sur la déclaration de soutien du président de la Transition à l'endroit du candidat du «*Hery vaovao ho an'i Madagascar* ». La CES s'est en fait largement abritée derrière des questions de forme, note *Tribune*, sans porter une appréciation sur la réalité ou non des faits incriminés. Selon certaines sources, sept juges ont voté contre la disqualification tandis que six autres ont voté pour; les autres se sont abstenus.

Pour *Madonline*, «*la juridiction s'est lancée dans une sorte de démonstration par l'absurde pour expliquer que Hery Rajaonarimampianina peut bénéficier de toutes les violations de la loi tant que ce n'est pas lui, en tant que personne, qui les commet. (...) L'ancien ministre des Finances serait lavé de tout soupçon, puisque, de son aveu, il ne savait pas qu'il était le candidat du pouvoir* ». Jean-Louis Robinson a déclaré qu'il demanderait au chef de la Transition de démissionner s'il veut faire campagne pour un candidat.

Fraude grossière dans trois communes du district d'Amboasary Sud dénoncée par Alphonse Maka, membre du Congrès. Le nombre des votants y est supérieur au nombre d'électeurs inscrits. A Ebelo, on dénombre 8.896 électeurs inscrits alors que le nombre de votants est de 9.089. A Ifofaka, on compte 7.303 électeurs inscrits alors qu'il y avait 7.311 votants. Et pire encore, à Tsivory, pour 4.139 électeurs inscrits, il y avait 8.692 votants. Pour la presse, il est difficile de croire que ce genre de tricherie soit limité à ce seul district. Alphonse Maka rappelle qu'il n'y avait ni observateurs nationaux ni observateurs internationaux dans ces localités du Sud profond....

15/11 - Fraudes électorales : Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur soutient que tous ceux qui ont participé aux manipulations de voix seront sévèrement punis selon la loi en vigueur. Toutefois, aux risques de perturber les enquêtes menées, le ministre n'a pas voulu révéler les lieux où des fraudes ont été perpétrées.

18/11 - Le juriste et ancien président de la HCC, Honore Rakotomanana, réclame de la transparence dans le traitement des requêtes déposées auprès de la CES. Il revendique, entre autres, la tenue d'une audience publique pour trancher sur ces questions, notamment sur celles qui concernent les requêtes pour annulation des résultats et les requêtes pour disqualification de candidats.

19/11 - Les requêtes pour annulation du scrutin déposées par Monja Roindefo et le Collectif des candidats (Alain Tehindrazanarivelo, Jean Eugène Voninahitsy et Noelson William) rejetées par la CES. Les membres de la Cour indiquent qu'ils «*sont habilités à procéder à l'annulation des opérations électorales dans les cas suivant : altération de la sincérité du scrutin, modification du sens du vote émis par les électeurs, violation flagrante des dispositions législatives ou réglementaires ou de prescriptions d'ordre public* ». La CES rappelle que les carences dans la confection de la liste électorale échappent à sa compétence. Concernant les fraudes supposées, la CES estime que les preuves avancées par les requérants sont jugées insuffisantes. Les rapports des observateurs internationaux «*ne peuvent pas avoir la valeur de preuves pouvant éclairer le juge* ».

21/11 - Monja Roindefo demande de pouvoir consulter les documents électoraux. Il a adressé une lettre ouverte en ce sens au président de la CES, en vertu de l'exigence de transparence de l'élection. Il rappelle sa requête du 4 novembre demandant à la Cour l'annulation ou le report du premier tour de la présidentielle ou du moins l'institution d'une commission d'enquête chargée de relever toutes les preuves matérielles des fraudes qui ont entaché le scrutin. Par décision du 15 novembre, la Cour a rejeté toutes les demandes pour le motif qu'elles manquent de preuves et que les irrégularités constatées n'ont pas pu influencer sur la sincérité du vote national. Face à cette décision, le président du Monima fait remarquer que sa requête a été appuyée par des pièces, des documents et des témoignages écrits, conformément aux dispositions du code électoral.

23/11 - Proclamation officielle des résultats définitifs du 1^{er} tour : Jean-Louis Robinson et Hery Rajaonarimampianina qualifiés⁸. Résultats officiels: 1° : Jean-Louis Robinson (21,16%) ; 2° : Hery Rajaonarimampianina (15,85%) ; 3° : Hajo Andrianainarivelo (10,54%) ; 4° : Roland Ratsiraka (9%) ; 5° : Camille Vital (6,85%) ; 6° : Sarah Georget (4,52%) ; 7° : Edgard Razafindravahy (4,34%). Le taux de participation est de 61,56%.

La CES a annoncé une augmentation de 27.328 votants par rapport aux chiffres provisoires du 1^{er} tour. Le pourcentage de voix obtenu par Hery Rajaonarimampianina a diminué de 0,08% et celui de Jean-Louis Robinson a augmenté de 0,06%. Pour cause de rajout sans justification, la CES a annulé 2.896 voix, dans 142 bureaux de vote. 114 requêtes ont été déposées auprès de la CES, dont une très grande majorité a été déclarée irrecevable ou non fondée. Les opérations ont été annulées dans 111 bureaux de vote (21.474 voix) en raison d'irrégularités. Par ailleurs, 5.447 voix obtenues par le candidat Hery Rajaonarimampianina à Toamasina, Fénérive Est, Manakara, et Ambovombe Androy ont été annulées du fait de constatations d'infractions relatives à l'utilisation du matériel de la TV nationale et de l'obligation faite à des employés d'entités publiques, à des fonctionnaires et à des élèves d'assister aux meetings de campagne du candidat sous peine de sanctions. Le candidat affirme qu'il accepte sans discussion cette décision. « *Nos partisans recevrons l'éducation électorale nécessaire pour qu'il n'y ait plus de dérapage qui impacterait sur le résultat du prochain scrutin* », a-t-il souligné. La CES se dit incompétente pour juger sur le fond les plaintes ayant trait à la liste électorale, qui ont été déposées par Monja Roindefo, Pierre Emile Razafintsalama, Jean Lahiniriko, Jean Eugène Voninahitsy, Alain Tehindrazanarivelo et Noelson William. La requête en annulation de décisions d'affectation de fonctionnaires déposée par Tomboson Auguste et consort a été rejetée pour incompétence de la CES. Les requêtes d'Alfred Rakotonandrasana, Nestor Rafanomezanjanahary faisant part d'achats de voix ont, elles aussi, été rejetées et renvoyées à la compétence des tribunaux pénaux. Suite à des requêtes des candidats Camille Vital et Pierrot Rajaonarivelo, la CES a effectué des opérations de confrontation entre les PV de leurs délégués et les PV officiels. Elle a relevé des anomalies et irrégularités pour 17 bureaux de vote mais a jugé qu'il ne s'agissait pas de fraudes pouvant altérer la sincérité du scrutin.

Outre les deux candidats qui s'affronteront au second tour, seul Hajo Andrianainarivelo, avec ses 10,51% de voix obtenues, se verra rembourser les 50 millions Ar de caution

Le constitutionnaliste Jean-Éric Rakotoarisoa réagit à l'amputation de 5.774 voix de Hery Rajaonarimampianina pour cause d'infractions. Il estime que les infractions étant prouvées et reconnues, il faut désormais engager des poursuites pénales contre leurs auteurs. Un point de vue partagé par *Tananews* qui s'étonne de la mansuétude de la CES à l'égard du candidat.

Léonidas Tézapsidis, ambassadeur de l'UE, fait part de sa satisfaction. Selon ses dires, le fait que la CES ait étudié toutes les requêtes en sa possession est important pour la reconnaissance par tous des résultats. Par ailleurs, le diplomate affirme que la mission d'observation de l'UE restera à Madagascar jusqu'à la fin du processus électoral.

► Préparation du second tour de la présidentielle et des législatives

18/11 - La conférence des évêques catholiques dénonce la dégradation de la vie de la population et l'utilisation abusive d'argent durant la campagne présidentielle⁹. « *Les causes ethniques et le pouvoir de l'argent ont été les plus forts durant la campagne présidentielle. Les populations rurales regardaient avec impuissance l'étalage de richesses avec les véhicules 4x4 et les hélicoptères, alors que cela n'arrive pas jusqu'à eux* », déclare Mgr Benjamin Ramaroson, vice-président. La déclaration note également la dégradation des conditions de vie de la population. L'insécurité et l'incapacité de l'État à protéger la population, la loi du plus fort qui s'installe, la prolifération des rapt d'enfants et des trafics d'organes. « *C'est le pouvoir de l'argent qu'on veut instaurer, voilà pourquoi de telles choses prolifèrent. Les droits de l'homme et les valeurs malgaches sont bafoués* », fustige l'évêque de Farafangana. « *Ne vendez pas votre patrie. Ne faites pas des Malgaches de simples outils pour s'emparer du pouvoir et qu'on oublie après pour ne penser qu'à la famille et aux amis* », déclarent les évêques à l'endroit des candidats à la présidentielle et aux législatives. « *C'est vous qui avez le pouvoir. La justice populaire et les pillages ne sont pas des solutions. Construisons ensemble l'avenir du pays* », s'adressent-ils ensuite à la population. Les candidats qualifiés pour le second

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/94/89/448497/91795253.jpg>

Résultats officiels du 1er tour de la présidentielle - Carte - Le candidat arrivé en tête au 1er tour par région

L'une des cartes réalisées par Zahavato-Observation électorale, qui fait apparaître une très forte composante géographique entre les candidats, notamment entre les deux finalistes sélectionnés pour le second tour du 20 décembre et plus encore pour le candidat Jean-Louis Robinson.

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/87/08/448497/91592488.pdf>

tour, Hery Rajaonarimampianina, un protestant, et Jean-Louis Robinson, un catholique, ont assisté côte à côte à la messe de clôture.

19/11 - La CENIT dresse le bilan du 1^{er} tour et met en place des stratégies pour remédier aux lacunes constatées. Le renforcement des capacités des démembrements, particulièrement des membres des bureaux de vote, figure dans son programme. Des formations sont prévues au niveau des circonscriptions électorales régionales, de districts et communales. Tous les acteurs rattachés à la CENIT ont « l'obligation » de prendre part à ces formations, annonce Béatrice Attalah. La présidente fait état par ailleurs de « faits intolérables » qui nécessitent des mesures appropriées. « Je ne saurai tolérer les carences répertoriées dans 60 bureaux de vote et concernant 0,30% des résultats », s'insurge-t-elle. « Les membres de bureaux de vote défaillants seront identifiés et remplacés ». Les anomalies concernant les procès-verbaux ayant entraîné le plus de carences de votes, « ont été répertoriées dans la capitale », a-t-elle déploré. Des poursuites pénales seront engagées. L'indemnité des membres des bureaux de vote va être révisée à la hausse, afin de favoriser leur motivation. Elle sera relevée de 6.000 à 10.000 Ar. L'octroi d'une indemnité de 5.000 Ar pour le repas est également envisagé.

Tananews publie une liste d'anomalies qui ont été portées à la connaissance de la CENIT. Des témoignages ont fait état de fraude sous les yeux d'observateurs internationaux dans un bureau de vote du district d'Ihohy. Des électeurs ont été accompagnés dans l'isoloir. La répartition des bureaux de vote aurait été faite de manière incohérente, ce qui expliquerait qu'un grand nombre d'électeurs, inscrits sur la liste, n'aient pas pu voter. Une cinquantaine de bureaux de vote devaient accueillir plus de 1.400 électeurs, et 800 autres plus de 1.000, alors que la capacité maximale d'un bureau sur les 11 heures d'ouverture est estimée à 400 électeurs. Dans plusieurs bureaux de la capitale, des électeurs en file d'attente ont été priés de revenir après 17 heures, heure de clôture du scrutin et de ce fait n'ont pas pu voter. Un membre du CST suspecte l'utilisation de deux listes électorales parallèles par la CENIT, aux fins de fraude. C'est la seule explication, dit-il, au fait que des électeurs disposant de leur carte électorale ne soient pas inscrits sur la liste, alors que c'est sur la base de cette dernière que les cartes sont imprimées. D'autres anomalies, comme le manque de bulletins de vote dans certains bureaux, le retard inexplicable de la transmission des résultats depuis des zones urbaines et le modelage d'électorats dans les zones reculées ont également été dénoncées. Des bulletins de vote auraient été remis aux électeurs pré-remplis.

20/11 - Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur et de la Justice, confirme que des irrégularités ont été constatées durant le premier tour de la présidentielle. Il a notamment, soulevé l'existence de fraudes dans certains bureaux de vote, ainsi que des entraves aux règles régissant les élections. Il déclare que des poursuites pénales seront engagées. « Les dossiers sont actuellement entre les mains des procureurs des districts concernés », annonce-t-il. Les poursuites seront intensifiées une fois les résultats officiels du premier tour publiés par la CES. Les infractions à la loi électorale par les candidats ou leurs soutiens risquent également d'entraîner des annulations de résultats, du ressort de la CES. « Aussi inattendu que cela puisse l'être, les cas de procès-verbaux sur lesquels on a constaté des anomalies ou des erreurs matérielles ont été les plus nombreux à Antananarivo », a révélé Béatrice Atallah. Un fait inquiétant qui soulève inévitablement des questions sur ce qui a pu se passer dans les zones reculées, note *L'Express*.

25/11 - Le Père Alain Thierry Raharison de Justice et Paix préoccupé par les sources de financement de la campagne des deux candidats sélectionnés pour le second tour. Le doute réside dans le fait qu'une fois soutenu financièrement par de puissantes galaxies financières jusqu'au niveau international, le candidat élu soit placé sous la domination politique et économique de ses bailleurs, car « Madagascar ressemble à un grand gâteau, et tout le monde souhaite avoir sa part ». Il est ainsi essentiel que les deux candidats parviennent à garantir leur indépendance. « Mais c'est toutefois curieux de voir l'un des candidats se rendre au palais présidentiel juste après la proclamation des résultats officiels de l'élection », fait remarquer Alain Thierry Raharison. Cette indépendance doit également permettre aux dirigeants de bien gérer les richesses nationales. « C'est aux Malgaches de déterminer la valeur des richesses qui existent sur leur sol, mais non pas à ceux qui se proposent de les acheter ou de les exploiter. Et les nationaux devraient tirer profit de ces richesses », affirme-t-il, d'où son étonnement à avoir vu les deux candidats, « passer un examen oral » devant un parterre d'hommes d'affaires étrangers implantés dans la Grande Ile. « Un message clair et sans ambiguïté pour faire comprendre qui détient les ficelles », déplore-t-il.

26/11 - Formation des observateurs électoraux. 30 membres des équipes techniques de SOCLE et « Mahitsy Fijery », deux plateformes citoyennes qui ont déployé plus des 4.200 des 5.000 observateurs nationaux lors du premier tour de l'élection présidentielle, ont reçu une formation modulaire Bridge sur l'observation électorale, dans le cadre du PACEM, financé par l'UE. L'objectif étant de capitaliser les enseignements tirés lors du premier tour, et de renforcer les capacités techniques des deux plateformes en vue des scrutins combinés du 20 décembre.

27/11 - La SADC a du mal à réunir les 10 millions de dollars promis en guise de soutien financier au processus électoral. Jusqu'ici l'Afrique du Sud est la plus grande contributrice, à hauteur de 1,2 million de dollars. Ce don a été octroyé à travers l'affrètement d'hélicoptères pour le transport des matériels de vote. D'après la CENIT, bien que le processus électoral soit déjà couvert par le PACEM, le financement de la SADC pourrait permettre de l'améliorer considérablement. La présidente de la CENIT indique notamment que ce fonds permettrait de renforcer les capacités et les moyens des observateurs, mais aussi de revoir à la hausse les indemnités des agents de bureaux de vote pour mieux les motiver et leur permettre de mieux résister à la corruption. A défaut d'une enveloppe financière, Béatrice Attalah espère obtenir de la SADC le renouvellement de la prise en charge des hélicoptères, qui seront d'autant plus utiles que la date du 20 décembre se situe en pleine période des pluies. Tous les autres contributeurs internationaux, notamment l'UE, ont tenu leurs engagements, ce qui fait dire à certains que l'organisation régionale n'est décidément pas d'une grande utilité pour la Grande Ile...

28/11 - Andry Rajoelina peut assister à la campagne électorale de ses députés et de son candidat à la présidentielle. Un décret du 6 août 2013 a levé le principal blocage prévu par la loi. Ce texte modifie un décret du mois d'avril 2013 portant condition d'application du code électoral. L'ancien texte stipulait que toutes les autorités politiques non candidates, à l'exclusion des chefs d'institutions, sont autorisées à participer aux campagnes électorales, à condition de s'abstenir de prendre la parole. Le nouveau décret a repris le même texte mais a supprimé la phrase « à l'exclusion des chefs d'institution ». « *Les chefs d'institutions peuvent donc assister librement et même porter des casquettes et des T-shirts (au logo ou à l'effigie de leur candidat) durant une manifestation de campagne électorale, à condition qu'ils s'abstiennent de faire une déclaration dès leur arrivée sur le lieu* », a précisé Florent Rakotoarisoa, ministre de l'Intérieur. L'apparition de la photo d'Andry Rajoelina dans un spot publicitaire et l'éventuelle présence de ce dernier à la présentation de candidats aux législatives ont provoqué de nombreuses réactions. Avec la révélation de ce décret du mois d'août, le chef de l'État a désormais carte blanche pour participer à la campagne électorale. Les choses sont donc maintenant claires, mais c'est la procédure d'adoption de ce fameux décret qui suscite des interrogations. Elle semble avoir été faite dans une totale discrétion et, malgré son importance, n'a jamais fait l'objet d'une communication officielle. Des analystes avancent l'existence d'une contradiction avec la feuille de route sur la neutralité des principales autorités politiques durant le processus électoral. Pour Florent Rakotoarisoa, l'adoption de ce décret s'inscrit dans un souci d'équité « *puisque d'autres personnalités le font pour d'autres candidats* », déclare-t-il, faisant sans doute référence à Marc Ravalomanana, qui n'est pourtant ni un chef d'institution ni une autorité politique.

30/11 - La mouvance Ravalomanana demande l'annulation du décret qui, selon elle, viole l'article 15 de la feuille de route. Elle a saisi la CENIT en dénonçant le manque de neutralité du président de la Transition durant le processus électoral. Dans sa lettre de saisine signée par Mamy Rakotoarivelo, la mouvance évoque le soutien déclaré d'Andry Rajoelina au candidat Hery Rajaonarimampianina dans l'interview qu'il a accordée au quotidien « *Le Monde* ». Andry Rajoelina a entre autres déclaré dans cet entretien qu'il a donné des consignes à ses ministres pour qu'ils soutiennent Hery Rajaonarimampianina. « *Cela constitue un aveu a posteriori de la violation de l'obligation de neutralité* », soutient la mouvance, avant d'enfoncer le clou : « *Ce type d'agissement laisse planer des suspicions légitimes d'utilisation de prérogatives de puissance publique* ». Elle évoque dans sa lettre les spots publicitaires avec la photo, le nom du président de la Transition et la mention des candidats députés qu'il soutient.

Le Comité de Suivi et de Contrôle de l'application de la feuille de route (CSC) appelle les chefs d'institution ainsi que leurs membres à observer la neutralité de l'administration durant le processus électoral, en application de la feuille de route. Velompanahy Aristide, vice-président du CSC, rappelle que la feuille de route est insérée dans l'ordonnancement juridique de Madagascar. De ce fait, le décret adopté en conseil du gouvernement, quant à la participation des chefs d'institution et des membres du gouvernement aux campagnes, devait se référer à cette feuille de route tant dans sa lettre que dans son esprit.

28/11 - Initiative pour la transparence du financement des campagnes électorales. La Plateforme « *Mahitsy Fijery* », le Consortium SOCLE (Suivi et Observation Citoyenne pour la Limpidité des Élections), le groupe des experts nationaux, Nova Stella, Liberty 32/WYLD, le KMF/CNOE et le CDA. adressent une lettre ouverte aux deux finalistes de la présidentielle pour les exhorter à signer une Convention aux termes de laquelle ils s'engagent publiquement à assurer la transparence quant à l'origine et au montant de leurs fonds de campagne, à plafonner les dépenses en tenant compte du niveau de vie de la population et des performances économiques du pays, à tenir un compte de campagne et à accepter un contrôle sur l'exactitude des chiffres et l'exhaustivité des opérations enregistrées. Ce compte de campagne devrait faire l'objet d'un audit. Toute infraction devrait être passible de sanction par la juridiction compétente et selon les termes de la convention signée par les deux parties. « *Si vous y donnez suite, ce serait une présomption de bonne foi de votre part* », concluent les signataires du courrier. Les initiateurs reconnaissent « *l'impossibilité de faire adopter par les institutions de la Transition les textes précisant les modalités d'application des articles du*

code électoral et de la loi sur les partis ». Aucun décret d'application n'a en effet vu le jour pour rendre effectives les dispositions législatives portant sur le fonctionnement des partis.

La liste électorale en question

02/11 - Le KMF/CNOE approuve la position du gouvernement et de la CENIT au sujet de l'inviolabilité de la liste électorale. Les bases de données doivent rester inchangées entre le premier et le second tour. Il s'agit d'une norme internationale entérinée par la loi malgache. Le KMF/CNOE considère par ailleurs que le délai de l'entre-deux tours ne permet pas de dresser une nouvelle liste car il faudrait dans le cas d'espèce insérer également les individus qui viennent d'atteindre l'âge de la majorité. La révision pourrait également ouvrir la voie à des fraudes. L'organisation estime cependant qu'il est du droit des citoyens qui ont été recensés et qui se présentent avec la souche destinée à l'électeur, de pouvoir voter, même s'ils ne figurent pas dans la liste. Le ministre de l'Intérieur ajoute qu'il est du droit de l'électeur omis de la liste de porter plainte devant le tribunal pour recouvrer ses droits. Le réseau « *Suivi et observation citoyenne pour la limpidité des élections* » (Socle) exhorte les électeurs non-inscrits à demander leur insertion au juge du tribunal de première instance. Socle recommande également l'augmentation des indemnités des chefs fokontany et des membres des bureaux de vote et demande qu'ils soient payés sans retard. Une plateforme de la société civile envisage de saisir la CES à propos de cette possibilité de révision de la liste électorale. La CENIT déclare qu'elle procède actuellement à des vérifications en vue d'améliorer ou d'affiner la liste. La question de pose cependant de savoir néanmoins si les tribunaux seraient à même de faire face à une demande massive de régularisation.

Le candidat Sylvain Rabetsaroana a écrit une lettre ouverte aux organisateurs des élections, notamment à la CENIT et au gouvernement. Le droit de voter du peuple malgache est menacé pour des questions financières et techniques, fait-il remarquer, soulignant que 35% des Malgaches en âge de voter ont été omis de la liste. Sylvain Rabetsaroana reproche aux décideurs de « *s'agenouiller face au diktat de l'étranger* ».

Le grand nombre d'électeurs écartés de la liste électorale risque d'avoir une conséquence majeure sur les législatives du 20 décembre. « *La tension concernant la liste électorale risque de prendre plus d'ampleur avec les législatives* », s'inquiète Dolin Rasolosoa, président du CST. Comme il s'agit d'une élection de proximité, les votants pourraient se sentir plus concernés par celui ou celle qui les représenteront au parlement, « *notamment dans les localités reculées où ils vont choisir des personnes qu'ils connaissent. Les omissions pourraient entraîner des frustrations* », voire des troubles.

06/11 - Le chef de la délégation de la mouvance Ravalomanana, Mamy Rakotoarivelo, invite le gouvernement à mettre à jour la liste électorale afin de permettre aux citoyens omis de participer au second tour de la présidentielle. Cette démarche, soutient-il, vise à crédibiliser davantage les élections. Les carences de la liste électorale constituent le principal cheval de bataille de tous ceux qui rejettent le processus électoral en cours, observent plusieurs médias.

07/11 - Le président de la Transition fait pression sur la CENIT pour que les oubliés de la liste puisse jouir de leur droit au second tour de la présidentielle et aux législatives. La CENIT s'en tient au code électoral. Dans son communiqué qui fait suite au conseil des ministres, l'exécutif recommande « *l'intégration d'office des électeurs omis dans les listes électorales, avant le second tour du scrutin de l'élection présidentielle et des élections législatives* ». Selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, « *sont qualifiés d'omis, les électeurs régulièrement recensés dans le temps imparti* » Pour corriger les anomalies du premier tour, la Commission a décidé de collecter tous les carnets de recensement auprès des fokontany et de confronter la liste arrêtée le 7 avril avec celle arrêtée le 9 octobre, afin de répertorier les omissions. « *Une révision systématique n'est plus faisable. J'estime que la liste mère ne devrait plus être retouchée* », souligne la présidente. Une liste additive pourrait voir le jour pour les seuls électeurs régulièrement recensés. Une saisine collective des tribunaux serait envisagée pour faciliter les démarches. Des juristes invoquent cependant le principe selon lequel, « *le même nombre de votants doit être maintenu pour les premier et second tours d'un même scrutin* ». Des candidats malheureux du premier tour, à l'exemple de Jean Lahiniriko, ont soutenu que « *si tous ceux qui n'ont pas pu voter avaient participé au scrutin, les résultats auraient pu être différents* ».

Pour L'Express, « voilà donc la CENIT qui perd un peu plus le peu qui lui restait d'indépendance après l'emprise de la communauté internationale. (...) Tant qu'à faire, il serait plus simple de dicter les résultats à la CENIT si ce n'est déjà fait. En tout cas, il faut maintenant s'attendre à tout, y compris à une affiche entre Jean-Pierre Rakoto et Tinasoa Freddy [0,44% des voix à eux deux] pour le second tour de... prestidigitation. Eh oui, l'urne est à l'élection ce que le chapeau est au magicien ». L'éditorialiste poursuit : « *Si c'est une demande légitime pour l'exécutif, elle n'en est pas moins une stratégie bien sentie avant d'aborder le second tour. Si on ne peut rien dire sur les tendances des 35% d'électeurs qui n'ont pas pu voter, il va sans dire qu'un geste du gouvernement en leur faveur pourrait avoir son influence sur le choix de*

ces malchanceux au second tour. Et comme un front commun anti-Ravalomanana pourrait ne pas suffire, mieux vaut se constituer une réserve d'électeurs dont le mécontentement et la frustration du premier tour pourraient se transformer en une sympathie en faveur de l'ancien membre du gouvernement [le candidat Hery Rajaonarimampianina] ».

Pour Tananews, un bloc malgacho-malgache approuvant l'intégration de ces électeurs exclus est en train de se constituer mais le pouvoir devra faire appel à ses propres moyens techniques et financiers pour mener à bien cette opération, étant donné que l'UE et les Nations Unies ne cautionnent pas cette révision. Des plateformes de la société civile ont déjà exprimé leur soutien et s'affirment prêtes à contribuer à la réussite de l'opération de rajout, qui n'en demeure pas moins risquée. Il serait en effet facile, au travers de cette liste additive, de composer de toute pièce un électorat et de l'injecter dans la liste-mère pour assurer une victoire au second tour.

12/11 - La CENIT analyse les causes d'omissions massives d'électeurs de la liste électorale. Plusieurs pistes sont à l'étude. La première concerne l'existence de carnets de recensement qui sont restés au niveau des fokontany après la date de fermeture des opérations de saisie. Les noms qui y figurent n'ont pas pu être saisis alors que les personnes concernées disposent bien d'un récépissé qui atteste leur participation au recensement. Une consigne a été donnée le 3 novembre aux chefs de fokontany pour qu'ils remettent ces carnets à la Commission électorale de district. Il est également possible que des noms aient été ajoutés sur les carnets de recensement postérieurement à la date limite de saisie dans la liste. « *Les chefs de CID vont d'abord procéder à la saisie des noms inscrits sur ces carnets, en dehors de la liste électorale. Nous verrons après s'il y a des possibilités légales de les intégrer. Nous allons procéder par étape et l'objectif, pour l'instant, consiste à déterminer le nombre de personnes omises* », affirme Fano Rakotondrazaka, rapporteur général auprès de la CENIT. L'autre piste étudiée concerne le cas des électeurs qui étaient en possession de cartes électorales sans être sur la liste. Selon la CENIT, un tel cas est impossible car il faut obligatoirement figurer sur la liste pour que la carte puisse être imprimée. « *Nous pensons que ces personnes ont tout simplement été inscrites dans un autre bureau de vote. Voilà pourquoi la souche de la liste électorale qui est disponible au fokontany, est mise à leur disposition pour qu'ils puissent chercher leurs noms* », affirme le rapporteur général. La distribution des cartes électorales par les chefs de fokontany et les agents recenseurs va se poursuivre. Ils ont l'obligation de signaler le nombre des cartes non distribuées à la CENIT. Quant à ceux qui n'ont pas participé au recensement, ils peuvent s'inscrire au niveau des fokontany. Mais leur cas est compliqué car pour l'instant, la réouverture de la liste et le lancement d'une nouvelle opération de recensement est écartée. La voie judiciaire reste leur seul recours, mais c'est une opération compliquée qui demande du temps. La date butoir pour la démarche est fixée au 5 décembre.

13/11 - L'AG de la CENIT a tranché : seuls les électeurs inscrits dans les carnets de recensement lors du premier tour pourront être insérés dans la liste électorale. Les souches de ces carnets qui sont restées dans les bureaux des fokontany doivent être remises sans délais aux commissions électorales de district (CED). À charge pour les centres informatiques de district (CID) de procéder en deux jours à la saisie des noms des électeurs omis de la liste électorale. Les électeurs omis devraient donc se présenter ensuite devant le tribunal de première instance pour exercer leur droit et c'est après le verdict du juge que la CENIT devra insérer leur nom dans la liste. On ignore encore si la CENIT, pour faciliter les démarches, va se substituer aux électeurs non-inscrits et porter plainte en leur nom auprès du tribunal.

18/11 - La confusion sur la révision de la liste électorale persiste. Les électeurs concernés par le problème de non-inscription sur la liste ne savent toujours pas s'ils pourront voter le 20 décembre. Les fokontany continuent de dresser des listes de noms mais on ignore encore comment les régularisations pourront se faire. La CENIT semble hésiter à prendre une décision, par crainte des risques que représente la retouche de la liste électorale. La collecte des noms vise à avoir une idée précise du nombre d'électeurs qui ont été oubliés et des raisons pour lesquelles ils ne figurent pas sur la liste. La décision finale dépendra du bilan qui sera fait de cette phase. La seule voie prévue par la loi passe par une plainte déposée auprès du tribunal de première instance.

20/11 - Liste électorale additive : « Nous estimons le taux d'augmentation du nombre des électeurs à près de 10% », affirme Béatrice Atallah, présidente de la CENIT. Au vu des 7.823.305 inscrits sur la liste arrêtée le 9 novembre, le nombre de personnes omises qui figureront dans la liste additive serait de l'ordre de 800.000. Les deux prétendants à la magistrature suprême qualifiés pour le second tour devront rivaliser d'ingéniosité pour acquérir les faveurs des électeurs fraîchement inscrits, note *L'Express*. Selon les explications d'un observateur, « *la tendance de vote des omis n'est pas connue. Cependant, il est avéré que leur insistance à être inscrits dans la liste signifie qu'il existe une intention de vote* ». Béatrice Atallah a rappelé une nouvelle fois le principe selon lequel une même liste doit être utilisée pour le premier et le second tour. Raison pour laquelle elle s'est refusée à rouvrir la « *liste mère* », tout en faisant remarquer que le code électoral autorise l'insertion des 10% de votants recensés et absents de la liste. Mais l'augmentation du nombre

d'électeurs pourrait constituer un argument de contestation des résultats auprès de la CES, met en garde un spécialiste. Il se confirme que la CENIT se portera comme facilitateur auprès des tribunaux de première instance.

Préparation du second tour de la présidentielle - soutiens et ralliements

02/11 - Les principales formations politiques ayant soutenu Andry Rajoelina en 2009 sont de plus en plus inquiètes concernant l'éventualité d'un retour au pays de Marc Ravalomanana, dont l'un des proches est en tête des résultats partiels du premier tour. En effet, en cas de victoire de Jean-Louis Robinson, l'ancien président actuellement en exil en Afrique du Sud est certain de pouvoir fouler à nouveau le sol national, écrit l'agence APA. Dans son projet politique, Jean-Louis Robinson a affirmé que la réconciliation nationale sera une priorité et il considère le retour des exilés politiques comme un volet important de cette notion. Des parlementaires issus des partis comme le TGV, l'Escopol ou l'aile pro-Rajoelina de l'Arema ont annoncé qu'ils rejettent l'éventualité d'un retour rapide de l'ancien chef de l'Etat. L'association des victimes de la tuerie du 7 février 2009 (AV7) leur a emboîté le pas.

16/11 - L'association AV7 estime que le retour de Marc Ravalomanana est « inopportun et inconcevable ». Elle rappelle que le président déchu fait encore l'objet de poursuites judiciaires. Des plaintes de l'AV7 à son encontre ont été déposées à Madagascar et en Afrique du Sud. Pour faire barrage au retour au pouvoir du président en exil, le président de l'association des victimes du 7 février 2009, Razafimandimby Jean-Pierre, s'adresse aux candidats malheureux du premier tour et à tous ceux qui ont participé au mouvement de 2009. Il les exhorte à soutenir Hery Rajaonarimampianina.

04/11 - Marc Ravalomanana annonce que les bailleurs se sont engagés à reprendre leurs aides dès que le candidat Jean-Louis Robinson sera élu. « *Tous les pays qui travaillent avec nous m'ont déjà appelé pour dire que les partenariats qu'ils ont eu avec moi reprendront tout de suite* », a-t-il déclaré, en s'adressant par téléphone à ses partisans qui continuent d'occuper la place de l'ancien magasin Magro à Behoririka. Il a, entre autres, mentionné le retour de Madagascar dans le dispositif américain de l'Agoa.

02/11 - « Albert Zafy accuse Andry Rajoelina de soutenir des réseaux mafieux », titre l'agence Ecofin. Albert Zafy réclame la démission d'Andry Rajoelina, citant pêle-mêle toutes les affaires pour lesquelles il l'accuse : trafics de bois de rose et de permis miniers, trafics d'or, malversations au sein de la société Kraoma, achat des hélicoptères Alouettes II d'occasion de l'armée belge... « *Andry Rajoelina, c'est l'art de l'usurpation, l'art de la corruption, et des magouilles (...). Même la communauté internationale est au courant que Mr Andry Nirina Rajoelina est impliqué dans des affaires de bois de rose : des enquêtes fiables en fournissent des preuves irréfutables* » a-t-il affirmé. L'ancien président demande à la communauté internationale, notamment à la SADC, « *de saisir tous les comptes bancaires des réseaux mafieux et criminels liés au dépeçage du pays* ».

05/11 - Une rencontre a eu lieu entre trois des candidats à la présidentielle susceptibles de se rallier à Hery Rajaonarimampianina, révèle la LOI. Il s'agit d'Hajo Andrianainarivelo, Roland Ratsiraka et Camille Vital. Objectif : essayer d'adopter une position commune. Mais l'ombre d'Andry Rajoelina, dont Hery est le poulain, plane sur cette négociation. Roland Ratsiraka estime qu'une alliance avec Hery est plus légitime de sa part qu'un ralliement à Jean-Louis Robinson car Marc Ravalomanana l'a fait déchoir de son titre de maire de Toamasina, lorsqu'il était chef de l'Etat. Pour leur part, Hajo Andrianainarivelo et Camille Vital en veulent au président de la Transition, estimant que lui et ses partisans les ont maltraités avant et durant la campagne du premier tour. Mais c'est Camille Vital qui est le plus hostile à un rapprochement avec Andry Rajoelina, accusé d'avoir voulu saboter sa candidature, allant jusqu'à provoquer des obstacles administratifs non réglementaires pour l'empêcher d'acheminer son matériel de campagne.

06/11 - Un « Front national pour le Changement » pour faire barrage à Jean-Louis Robinson en gestation à Maurice, titre Midi. La mise en place de cette nouvelle plate-forme aurait été négociée avec la participation d'Andry Rajoelina qui se serait rendu discrètement dans l'île sœur, accompagné de certains candidats. L'objectif serait de convaincre tous les candidats issus de la mouvance Rajoelina de soutenir Hery Rajaonarimampianina au second tour, moyennant certaines contreparties. Le candidat Edgard Razafindravahy aurait été écarté de la signature de ce « *deal* ».

Selon Midi, la recherche d'alliances n'est pas l'apanage du camp Rajoelina. De leur côté, Marc Ravalomanana et Jean-Louis Robinson ont engagé des tractations avec certains candidats. Selon *Tananews*, un front de candidats soutenant Jean-Louis Robinson serait en cours de constitution. Il serait composé entre autres de Fetison Rakoto Andrianirina, Benjamin Radavidson Andriamparany et Guy Ratrimoavivony. Pour Fetison Rakoto Andrianirina et Benjamin Radavidson Andriamparany, il ne s'agirait que d'un

retour au bercail après leur mise à l'écart. Quant à Guy Ratriamoarivony, il n'a jamais caché son opposition au régime de Transition.

07/11 - Serge Zafimahova : « *Le CDE roule pour Dr Jean-Louis Robinson au second tour* ». Le Club Développement et Ethique estime que le candidat est celui qui correspond le mieux à ses valeurs. Le soutien est pourtant conditionné, car selon lui, « *il y a des perturbateurs autour du candidat qu'il faut écarter. Ce qu'ils ont fait était trop lâche. Ils ont pratiqué l'exclusion 'ethnique'* ».

09/11 - Une victoire de Jean-Louis Robinson au second tour de la présidentielle le 20 décembre ne serait pas pour déplaire à certains diplomates français, croit savoir La LOI, à condition que celui-ci parvienne à s'émanciper de son tuteur. A leurs yeux, il a plusieurs atouts sur son rival, Hery Rajaonarimampianina : il n'a pas la réputation d'être très corrompu, il possède la nationalité française et ne sera peut-être pas soumis à Marc Ravalomanana (quoiqu'il ait déjà promis le poste de premier ministre à son épouse, Lalao Ravalomanana). En outre, Jean-Louis Robinson serait redevable envers l'ex-ambassadeur de France à Antananarivo, Jean-Marc Châtaigner, qui l'avait aidé en mars 2009 pour que son nom soit rayé de la liste des ministres de Marc Ravalomanana interdits de sortie du territoire par l'équipe d'Andry Rajoelina. Au-delà de ces pronostics, Paris a trois inquiétudes. La première concerne le risque d'une contestation des résultats électoraux par le camp qui perdra le scrutin, ce qui pourrait enclencher une confrontation similaire à celle de 2002. La seconde crainte porte sur l'attitude des officiers supérieurs de l'armée, qui redoutent le retour de Marc Ravalomanana, raison pour laquelle les diplomates français ont conseillé aux candidats qu'ils ont rencontrés avant le premier tour, de trouver une solution pour son retour négocié après les élections. Enfin, la troisième inquiétude est celle d'un scénario à la Vladimir Poutine, avec un Hery Rajaonarimampianina victorieux qui prendrait Andry Rajoelina comme premier ministre. Mais ce risque existe également en cas de victoire de Jean-Louis Robinson, avec un Marc Ravalomanana accédant au poste de premier ministre d'ici quelques mois.

10/11 - Andry Rajoelina officialise son soutien à Hery Rajaonarimampianina. Dans une interview accordée au journal *Le Monde*¹⁰, il déclare pour la première fois qu'il apporte son soutien à Hery Rajaonarimampianina. Il précise : « *Je ne pouvais pas soutenir officiellement un candidat au premier tour, car ma mouvance avait plusieurs candidats. Je voulais qu'il y ait une égalité de chance. Mais dans la coulisse, j'ai soutenu Hery Rajaonarimampianina. J'ai donné des consignes. Mes ministres l'ont soutenu. (...) Pour le second tour, c'est désormais clair : Hery Rajaonarimampianina est le candidat de la mouvance Rajoelina, le candidat de la révolution* ». Il ne fait pour lui aucun doute que son ancien ministre des Finances l'emportera au second tour sur Jean-Louis Robinson. Pour *La Nation*, le président de la Transition a formellement trahi le candidat du parti TGV, son ancien mentor, Edgard Razafindravahy. Ce dernier ne digérera sans doute pas cette trahison, estime le quotidien. Ne serait-ce qu'en raison du respect que l'ex-PDS de la capitale avait toujours éprouvé à l'égard du chef de la Transition.

Pour RFI, le soutien d'Andry Rajoelina à Hery Rajaonarimampianina soulève beaucoup de questions et pourrait même être un cadeau empoisonné. Ce soutien officiel pose des problèmes légaux car le président de la transition n'a pas le droit, comme les membres du gouvernement, d'afficher son soutien à l'un des candidats, selon l'article 15 de la feuille de route. Joint par *RFI*, l'ex-ministre des Finances a d'ailleurs semblé le premier surpris, voire embarrassé. Jean-Eric Rakotoarisoa, professeur de droit à l'Université d'Antananarivo, le confirme : « *Ce soutien d'Andry Rajoelina peut amener à la disqualification d'Hery Rajaonarimampianina. Pour ça, il faudrait que la CES soit saisie d'une requête, et quelle détermine si, dans les faits, Hery Rajaonarimampianina a bénéficié, ou bénéficie, du soutien d'Andry Rajoelina* ». L'universitaire pointe du doigt, par la même occasion la question de la participation de Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, institution de la Transition, à une partie de la précampagne et de la campagne du premier tour en faveur du candidat Jean-Louis Robinson. Ce dernier n'a pas tardé à réagir aux propos tenus par Andry Rajoelina, en déclarant : « *S'il soutient un candidat, je demanderai sa démission car il y a un trop grand risque qu'il utilise les moyens de l'Etat pour faire campagne pour ce candidat* ».

12/11 - « Le cheminement vers le second tour apparaît menacé de toutes parts », écrit Tribune. Des candidats perdants regroupés dans ce qui reste du « *Collectif des candidats* » revendiquent l'annulation du scrutin du 25 octobre. Pety Rakotoniaina et son Alliance pour la paix et la refondation nationale crient à l'injustice dont ont été victimes les omis de la liste électorale, alors qu'il avait lui-même appelé au boycott. De son côté, Didier Ratsiraka brandit une menace contre le futur président élu, au cas où la réconciliation nationale ou plus simplement le sommet à 4 élargi qu'il revendique ne se concrétiserait pas avant le second tour. Quant à Andry Rajoelina, ses déclarations au quotidien *Le Monde* ne sont pas pour apaiser le climat de l'entre-deux tours. Il fait polémique et perturbe l'opinion en créant la confusion entre ce qui serait respecti-

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/38/36/448497/91354918.pdf>

vement permis à un chef d'État en exercice et à un ancien chef d'État en exil. Pour certains analystes, le président de la Transition semble redouter les éventuelles velléités d'indépendance du candidat qu'il soutient. « *Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina se sont parlé au téléphone, il y a eu des explications* », raconte un proche du candidat. « *Rajaonarimampianina veut s'affranchir de Rajoelina* », explique encore cette source. « *C'est pour cela que Rajoelina a brûlé les feux rouges* ». La prise de position d'Andry Rajoelina pourrait entacher l'image « *d'homme neuf* », qu'a voulu mettre en avant le candidat, souligne *L'Express*, soutien du candidat malheureux, le PDS de la capitale.

13/11 - De nombreux observateurs politiques ont été sidérés par la déclaration de soutien du président de la Transition à Hery Rajaonarimampianina, écrit *La Nation*. « Si la CES veut garder sa crédibilité, elle doit oser disqualifier Hery Rajaonarimampianina » affirme le célèbre avocat Willy Razafinjato, qui ajoute : « *Ils devraient agir comme ils ont agi en excluant les candidats irréguliers après la nomination des nouveaux membres de la CES* ». « *Je me demande si le président à un véritable conseiller juridique* », a continué Willy Razafinjato qui est persuadé que la bévée du chef de la Transition peut coûter très cher au candidat.

Soutien d'Andry Rajoelina à Hery Rajaonarimampianina : « une violation grave de la feuille de route », selon Honoré Rakotomanana, ancien président de la HCC. « *Il appartient au comité de suivi et de contrôle de la feuille de route [CSC] de délibérer sur les dispositions à prendre par rapport à cette violation* », soutient-il. La communauté internationale devrait se saisir aussi de ce cas. Dans le camp de Jean-Louis Robinson, la position de Mamy Rakotoarivelo, actuel président du Congrès, risque également d'accroître la tension.

Quels candidats vont se retrouver face-à-face au second tour ? Le suspens s'amplifie. Une question cruciale dont la réponse appartient aux membres de la CES, qui disposent d'un délai de 15 jours pour trancher. Pour *Tananews*, l'hypothèse d'une finale de la présidentielle opposant Jean-Louis Robinson à Hajo Andrianainarivelo (le 3^{ème} homme de la présidentielle, avec 10,51% des suffrages) se dessine, cependant la possibilité d'un affrontement entre ce dernier et Roland Ratsiraka (le 4^{ème}, avec 9%) n'est pas à écarter, Jean-Louis Robinson n'étant pas lui aussi à l'abri d'une disqualification, étant donné qu'il a également bénéficié du soutien de membres d'institutions de la Transition. Dans l'éventualité d'une disqualification des deux candidats de tête, les finalistes suivants seraient donc ceux qui représentent respectivement 460.000 et 401.000 citoyens. Un effectif qui serait loin de suffire pour maintenir la stabilité du pouvoir pendant 5 ans... Jusqu'ici, le silence est maintenu dans le peloton de tête du premier tour, dans l'attente de la proclamation des résultats définitifs. Exception faite du côté de Hajo Andrianainarivelo, dont les supporters commencent à préparer l'opinion à sa possible présence au second tour.

Solofo Randrianja interviewé par RFI : « Tous les ingrédients d'une nouvelle crise sont d'ores et déjà présents »¹¹. Compte tenu de l'hostilité qui oppose les deux camps, on est en droit de se demander, selon l'universitaire, directrice de recherche à l'IEP d'Antananarivo, si le processus électoral ira à son terme. L'élection, si elle a finalement lieu, permettra-t-elle de renouer avec l'Etat de droit ? Quel sera le rôle de l'armée pendant la campagne ? Solofo Randrianja estime qu'il n'y a aucune chance que le candidat de l'opposition gagne les élections car ceux qui tiennent l'Etat aujourd'hui feront tout pour garder le pouvoir. Le « *ni-ni* » a été selon lui une énorme erreur, comme les résultats du premier tour le montrent. Les électeurs ont remis en selle les deux camps qui étaient responsables de la crise de 2009 et ont éliminé tous ceux qui se revendiquaient de la troisième voie. Plusieurs études de la Banque mondiale, par exemple, montrent que Madagascar ne se relèvera de son état présent pour atteindre son niveau d'avant 2009 qu'après trois, voire cinq ans.

Marc Ravalomanana fait appel au Pr Eugène Mangalaza, ancien recteur de l'université de Toamasina, pour diriger la campagne du deuxième tour de son poulain Jean-Louis Robinson. Il remplace l'ancien *Chief of Staff* Henri Roger Ranaivoson. Un choix interprété comme un clin d'œil à Didier Ratsiraka. Cet ancien premier ministre avait été désigné par l'amiral dans la première partie d'une transition qui se devait d'être « *consensuelle et inclusive* ». Il avait été obligé de quitter la primature sous la pression de l'armée, alors qu'il n'était pas parvenu à former son gouvernement. Eugène Mangalaza a été récemment reçu en Afrique du Sud par Marc Ravalomanana. Le candidat Jean-Louis Robinson poursuit ses tractations en vue d'alliances au second tour. Le candidat Hery Rajaonarimampianina maintient à sa place Jaobarison Rakotondravony de l'agence Media Consulting, et ce malgré les critiques que celui-ci a fait l'objet de la part de

¹¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20131112-madagascar-solofo-randrianja-robinson-jean-louis-hery-second-tour-presidentielle>
<http://p9.storage.canalblog.com/97/82/448497/91454701.pdf>

certaines partis d'Andry Rajoelina. Le nom du conseiller spécial d'Andry Rajoelina, Norbert Lala Ratsirahonana, avait circulé mais l'intéressé a démenti, indique *Midi*.

18/11 - Marc Ravalomanana défend le choix d'Eugène Mangalaza comme directeur de campagne de Jean-Louis Robinson pour améliorer son score dans les régions côtières. « *Je sais ce que je fais. Le Pr Mangalaza Eugène a la compétence et la sagesse nécessaires. Je pense qu'il est capable de faire gagner Jean-Louis Robinson.* », a-t-il déclaré au téléphone à l'intention de ses partisans réunis au Magro. Avant d'ajouter : « *Les gens des provinces m'ont félicité pour cette décision. Soyons prudents et vigilants. Nous savons que des fraudes électorales ont été constatées dans le Sud, plus particulièrement à Ambovombe Androy. Nous sommes également au courant des tentatives de disqualification de notre candidat. Je vous prépare déjà à une bataille. Nous allons nous battre pour faire gagner le Dr Jean-Louis Robinson.* », a-t-il souligné. Le candidat s'attèle au renforcement et à la restructuration de son équipe de campagne au niveau des régions.

22/11 - Fervent catholique et adepte de la franc-maçonnerie, Jean-Louis Robinson est un candidat aux relations très éclectiques, écrit *La LOI*. En plus du soutien de Marc Ravalomanana et de son lieutenant Mamy Rakotoarivelo, de l'appui de son nouveau directeur de campagne Eugène Mangalaza (un proche de Didier Ratsiraka), il dispose de connexions dans des milieux disparates. Enseignant de judo dans les années 70, alors qu'il était étudiant en médecine, il a fréquenté plus tard d'autres amateurs d'arts martiaux tel Hugues Raharimanantsoa un haut cadre du groupe Sipromad d'Ylias Akbaraly, ou encore Lola Rasoa-maharo (PDG de *La Gazette*). Fervent catholique, le candidat est proche de la famille Ranjeva (Merina/Andriana). Pour sa campagne il peut compter sur Frédéric Rabesahala, consul honoraire du Portugal et gérant de Biotope Madagascar, marié à l'une des filles de Marthe Andriambelo, propriétaire de *Midi Madagascar*. Le franc-maçon Bernard Ravelomanantsoa assure le lien entre J-L Robinson et l'ex-ministre des Mines, Mamy Ratovomalala, qui a fait campagne au premier tour pour Camille Vital. Un proche de sa famille, Cédric Ramarobanjo (responsable financier du parti Avana), gère les caisses de sa campagne électorale avec le soutien de l'ancien ministre de l'Energie Elysée Razaka, connu pour être membre du Grand rite malagasy. Pour sa communication, J-L. Robinson s'appuie sur l'artiste plasticienne Sandra Razafinjohany et sur Tahina Razafinjohana, le patron du quotidien en malgache *Tia Tanindrazana* (le patriote).

13/11 - L'association Hetsika Vonjy Aina apporte son soutien à Jean-Louis Robinson. Elle met en garde contre les risques d'une manipulation des résultats à l'occasion du second tour de la présidentielle. Le Hetsika Vonjy Aina soutient depuis 2010 le projet de nouvelle Transition du professeur Raymond Ranjeva. Il estime que c'est le projet véhiculé par le docteur Robinson qui se rapproche le plus du « *processus de guérison nationale* » défendu depuis trois ans et demi par l'association.

14/11 - Les représentants des autorités traditionnelles se sont réunis pour jeter les bases d'une plus grande implication dans la vie politique et sociale de la Grande Ile. « *Notre but est de trouver un moyen d'avoir une paix durable. De trouver ce que pourraient apporter les autorités traditionnelles dans la réconciliation et la reconstruction de la nation* », explique Jean-Charles Ramanantsoa, directeur d'appui aux organisations de la société civile au ministère des Relations avec les institutions et facilitateur de la réunion. La rencontre prévoit ainsi la tenue d'un « *sommet national des autorités traditionnelles* » avant la fin de l'année. « *Avec cette initiative, les autorités traditionnelles semblent vouloir s'émanciper de leur statut d'entité morale dans l'ombre des politiciens* », note *L'Express*.

14/11 - La mouvance Zafy s'oppose à la tenue du second tour de la présidentielle. « *On doit avant tout concrétiser la réconciliation nationale pour que la Quatrième République ait une base solide* » martèle son porte-parole, Kotomanantsoa Rémi. Ce dernier affirme que le processus électoral actuel ne favorisera pas la paix et la stabilité politique. « *La mouvance Zafy lance un appel pressant à toutes les forces vives de la Nation à privilégier la voie du dialogue en revenant sur la table ronde* », déclare-t-il.

20/11 - La mouvance Ratsiraka ne soutient aucun candidat. La fille de l'ancien président, Annick Ratsiraka, rappelle dans un communiqué que « *le président Ratsiraka, de même que la mouvance qu'il dirige et le parti Arema ont eu maintes fois l'occasion de réitérer leur objection à la tenue d'élection présidentielle dans le contexte politique qui prévaut à Madagascar et de ce fait ne soutiennent aucun candidat, quel qu'il soit* ». Et ce en dépit du fait que le professeur Eugène Mangalaza ait été nommé directeur de campagne de Jean-Louis Robinson.

14/11 - Les médias proches du pouvoir comme *Madagate* ou *La Vérité* tirent à boulets rouges sur le candidat qui arrive en deuxième position à la suite du premier tour de l'élection présidentielle. Sa volonté affichée de ne pas recevoir le soutien du président de la Transition provoque de très vives réactions parmi les soutiens du régime. « *Il est temps de mettre un frein à des ambitions démesurées, causées par l'ivresse d'un pouvoir aléatoire. (...) Sur les starting blocks du second tour, Mister Hery Vaovao se sent*

pousser des ailes, comme s'il avait fait la campagne du premier tour, tout seul : nerf de la guerre, accessoires divers, déplacements... (...) Il faut croire que la vue de toute cette foule amassée à chacun de ses meetings lui a fait voir le septième ciel», écrit notamment Jeannot Ramambazafy, de Madagate, qui ne cache pas avoir voté pour Hery Rajaonarimampianina.

15/11 - Hajo Andrianainarivelo, Roland Ratsiraka et Camille Vital se concertent pour le second tour, révèle La LOI. Placés au 1^{er} tour en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} position, ils totalisent ensemble plus de 26% des suffrages. Ils pourraient de ce fait devenir les arbitres du second tour. Dans ce but, les trois candidats se sont rencontrés à deux reprises afin d'essayer de définir une position commune. Ils ont commencé à discuter de désistement pour l'un des deux candidats en lice au second tour, Hery Rajaonarimampianina ou Jean-Louis Robinson, mais ne sont pas encore parvenus à un accord. Les trois candidats se demandent si Jean-Louis Robinson n'a pas plus de marge de manœuvre vis-à-vis de son mentor Marc Ravalomanana qu'Hery vis-à-vis d'Andry Rajoelina. En revanche, ils ont avancé sur la question des législatives. Pour ce scrutin, ils travaillent à un plan de désistement en faveur du candidat le mieux placé, c'est-à-dire celui des trois arrivé en tête au premier tour de la présidentielle dans ladite circonscription.

16/11 - Le fossé se creuse entre Andry Rajoelina et son candidat, Hery Rajaonarimampianina, titre L'Express. Le président de la transition persiste à croire que son soutien discret a permis au candidat, illustre inconnu, de réaliser un score honorable et qu'avec un appui plus prononcé, il aurait pu l'emporter dès le premier tour. C'est la raison pour laquelle il a décidé de s'impliquer ouvertement, allant jusqu'à vouloir apposer sa photo sur les affiches du candidat pour le second tour, en dépit des dispositions de la feuille de route qui lui interdisent de faire campagne et d'un décret qui stipule qu'aucun emblème ou signe, aucune photo autre que celui ou celle du candidat ne doivent figurer sur les affiches du candidat (disposition également applicable au candidat Jean-Louis Robinson qui a fait figurer Marc Ravalomanana sur son affiche du 1^{er} tour et compterait enfreindre l'interdiction pour le second tour). Les partisans d'Andry Rajoelina s'offusquent de la volonté d'émancipation de l'ancien ministre des Finances. Ils considèrent que les électeurs auraient souhaité un duel entre les deux protagonistes de la crise et qu'il est donc sain que leurs remplaçants bénéficient du soutien de leur mentor. « *Hery Rajaonarimampianina n'a aucun intérêt à faire cavalier seul. Il ne s'en sortira pas* », sont-ils convaincus. Les partisans de l'ancien ministre jugent au contraire que son score est dû au fait qu'il possède une bonne image de technicien et qu'il n'a pas été impliqué dans le coup d'Etat de 2009.

20/11 - « Toi aussi mon fils ! », titre un « Courrier ses lecteurs » de L'Express. « *Drôle de situation vaudevillesque que celle d'Andry Rajoelina confirmant son soutien à un candidat qui, apparemment, n'en veut pas. Un Je t'aime moi non plus version 2013 ... La question qui vient à l'esprit est de se demander si Hery Rajaonarimampianina a vraiment les moyens d'un refus que d'aucuns qualifient de suicidaire. L'équation est pourtant on ne peut plus simple pour l'expert-comptable : il n'a qu'à faire lucidement la balance entre ce qu'il risque de gagner ou au contraire de perdre, aussi bien en matière de logistique financière que de prévisions de voix, en déclinant l'offre de Rajoelina. Qu'il ne se fasse pas d'illusions : d'éventuels appuis de Hajo, de Vital, ou de Roland ne seront jamais que de pure forme. Aucun d'entre eux ne mettra la main ni à la poche ni à la pioche pour favoriser une victoire qui ne sera pas la leur. Qu'il n'oublie pas non plus que les électeurs de ces trois candidats sont en principe tous des pro-2009 qui n'ont pas d'inimitié particulière envers Rajoelina, bien au contraire. (...) Une erreur fondamentale des faiseurs de Festivals « mafana » qui lui servent de staff de campagne est aussi de n'avoir pas compris la portée du vote ethnique à qui Voninahitsy, Vital, Razafimanazato, Roland Ratsiraka doivent leurs premières places dans leurs régions respectives. On pourra s'en étonner, mais c'est le même automatisme qui explique en partie le raz de marée de Robinson dans le Centre en général, et dans la capitale en particulier. (...) Qu'on ne se leurre pas, tout n'est pas non plus pour le mieux « de l'autre côté ». On qualifie un peu trop hâtivement Jean-Louis Robinson de marionnette. (...) Robinson joue, pour le moment, la docilité mais de plus en plus d'analystes lui prêtent l'intention, une fois bien calé dans le fauteuil convoité, de se débarrasser de son encombrant tuteur. (...) Les chances sont réelles pour qu'une cohabitation entre un Ravalomanana dans l'habit autoritaire d'un Guide Suprême à l'iranienne et un Robinson Président élu tourne à une grave confrontation dont on ne peut encore préjuger les conséquences. Hery et Robinson ont tous les deux en eux des graines de parricide politique, à cette différence près que l'un est plus patient et moins impulsif que l'autre. « Toi aussi mon fils ! » Le mot de César en voyant Brutus parmi les conspirateurs est plus que jamais dans l'air du temps* ».

21/11 - Les candidats malheureux du 1^{er} tour ayant obtenu des scores assez conséquents ne seraient pas pressés de conclure des alliances avec ceux qui s'affronteront au second tour. Les états-majors politiques des deux qualifiés sont obligés d'envisager d'autres alternatives pour espérer l'emporter. « *Des candidats qui peuvent conclure des alliances majeures savent que si leurs partis arrivent à obtenir un nombre de sièges conséquent aux législatives, ils n'ont pas besoin de faire des alliances avec aucun des candidats qui seront au second tour. Certains auraient donc décidé de faire campagne pour les législatives* », analyse un observateur. L'objectif pour les deux finalistes consiste à gagner les voix de ceux qui n'ont pas

voté au 1^{er} tour, à défaut de consignes de vote claires de la part des candidats battus. L'ancien ministre des Finances et du budget continue de vouloir apparaître comme un homme nouveau, neutre et fédérateur, affranchi de son mentor. Pour Jean-Louis Robinson, l'objectif principal est de conquérir l'électorat côtier. Son projet de duo « *merino-merina* » avec Lalao Ravalomanana a été contre-productif pour les populations des régions, d'où son choix de désigner Eugène Mangalaza, un côtier, comme directeur de campagne. Au second tour, le soutien de Marc Ravalomanana ne constitue pas forcément pour lui un atout et il lui est plus difficile que pour son concurrent de mettre en avant sa neutralité.

21/11 - Le conseil des ministres nomme 10 nouveaux chefs de régions, dont 8 sont des officiers supérieurs¹². *L'Express* titre : « *La « junte militaire' au pouvoir »*. Ces nominations interviennent 48 heures avant la publication officielle des résultats définitifs du 1^{er} tour de la présidentielle. « *La candidature aux élections législatives de certains chefs de région, les événements en matière d'insécurité qui ont prévalu ces derniers temps, ainsi que le contexte politique national ont amené à l'adoption du présent décret portant limogeage de certains d'entre eux, et nomination de leurs successeurs* », soutient le communiqué pour motiver la décision. Une décision qui intrigue et suscite des interrogations. Le corps des administrateurs civils, qui avait recommandé précédemment que la direction de ces collectivités territoriales leur soit attribuée, fait part de leur surprise. Au début des préparatifs électoraux, les forces de l'ordre ont signé une charte par laquelle ils se sont engagés à une « *neutralité totale* ». Nommer des militaires à l'orée du second tour de la présidentielle peut être considéré comme une entorse à l'engagement pris. Certaines analysent ces nominations comme une prise de pouvoir déguisée des militaires. D'autres les interprètent comme une manière de museler d'éventuelles contestations ou de prévenir des troubles durant les élections ou postérieurement à celles-ci. Plusieurs chefs de région remplacés l'ont été pour cause de candidature aux législatives et d'autres, semble-t-il, pour cause de forte implication dans le soutien d'un candidat durant la campagne du premier tour ou pour carences en matière de sécurité. Le général à la retraite Désiré Ramakavelo ne cache pas ses inquiétudes après la nomination d'officiers supérieurs à la tête de 8 régions. Ces places devraient revenir aux administrateurs civils a-t-il affirmé. « *Cette décision semble indiquer que le pays va entrer dans une situation d'exception voire dans un état d'urgence... et cela n'apportera pas de l'apaisement auprès de l'opinion* » a-t-il ajouté.

Avant la campagne électorale du premier tour, le président de la transition et son nouveau ministre de la Décentralisation avaient déjà écarté 8 chefs de régions proches du candidat Hajo Andrianainarivelo.

Le premier ministre Omer Beriziky tient à rassurer l'opinion : la décision de nommer 8 officiers supérieurs à la tête des régions est un choix concerté. « *Auparavant, la nomination des chefs de région se faisait en tenant compte de critères politiques. À l'orée des élections, nous avons besoin d'apaisement, et donc de personnes neutres à la tête des régions* », a-t-il déclaré.

La presse s'inquiète de la nomination de militaires à la tête de 8 régions. Après *L'Express*, *La Gazette* exprime sa perplexité. « *Vers la main basse de l'armée sur l'île ?* », s'interroge le quotidien. « *Une éventuelle manœuvre pour torpiller les élections n'est également pas à écarter* », se risque pour sa part *Midi*. Mais pour le journal pro-régime *La Vérité*, c'est sûrement en raison de « *l'insécurité grandissante* » que l'exécutif a choisi « *ces hommes en treillis* ». Le journal évoque le grand banditisme qui frappe le Sud, mais aussi « *la question de sécurisation des stocks de bois de rose* ». Les régions concernées sont des zones de trafic de ce bois précieux. *La Nation* rapporte que pour les observateurs la mise en place de ces militaires à la tête des régions est « *le prélude d'une opération de quadrillage territoriale qui ne dit pas son nom* ».

Madonline constate que toutes les régions classées zones rouges en raison des attaques de dahalo seront militarisées au sommet : le colonel Rahovelson Fanomezana Israël pour la région Anosy, le général Robert dans l'Atsimo Andrefana et le colonel Vohason Mitovisoa pour le Melaky. Le Colonel Maevalaza est nommé pour la région Diana après les événements tragiques de Nosy-Be.

23/11 - Hery Rajaonarimampianina a rencontré Andry Rajoelina à la suite de la proclamation des résultats définitifs. Le candidat affirme qu'il s'inscrit dans le cadre de la lutte populaire qui a pris naissance en 2009. *L'Express* écrit : « *L'enfant prodigue serait-il donc rentré au bercail ? À première vue oui, car durant la campagne du premier tour, le message qu'il a passé était surtout destiné à faire oublier son étiquette de proche d'Andry Rajoelina et du parti que ce dernier a fondé pour être un candidat d'ouverture et de la neutralité. Avec cette déclaration, il confirme tacitement celle qui a été faite par Andry Rajoelina dans le quotidien Le Monde, affirmant que Hery Rajaonarimampianina est bien son candidat. Malgré tout, l'ancien*

¹² L'un des huit officiers supérieurs nommés chefs de région est bien connu des milieux diplomatiques et du renseignement, indique *La LOI*. Le colonel Israël Fanomezana Rahovelson, qui prend la tête de la région d'Anosy, est issu de la 13e promotion de l'Académie militaire, comme le général Richard Ravalomanana (commandant en chef de la gendarmerie) et a été détaché pendant une décennie auprès de la DGDIE (ancienne appellation des services de renseignement). Il dispose d'un bon réseau d'informateurs, raison pour laquelle Jocelyn Andriamiharinosy (ex-directeur de la DGDIE) et Alain Ramarason (partisan du président Andry Rajoelina) le tiennent en haute estime. Il a figuré parmi les collaborateurs extérieurs de d'Alain Ramarason, en 2009, lorsque l'influence de celui-ci auprès de d'Andry Rajoelina était à son apogée.

ministre des Finances et du budget persiste à affirmer qu'il est 'le candidat du changement, du fihavanana et de l'unité nationale'. Tout porterait donc à croire que la relation entre les deux hommes serait revenue à la normale. Mais un malaise certain persiste et pourrait confirmer un autre son de cloche, qui avance que leur relation est loin d'avoir été normalisée ». Tananews rappelle que la feuille de route fait obligation au président de la Transition de ne soutenir aucun candidat.

25/11 - Alliance du parti Vert de Saraha Georget Rabeharisoa avec Jean-Louis Robinson. Femme d'affaires et professeur de philosophie, elle déclare : « Jean-Louis Robinson est le candidat qui a, à peu près, le même projet de société et les mêmes visions que le parti Vert de Madagascar ». Ces visions reposent essentiellement sur le respect des règles de bonne gouvernance, la lutte contre la corruption structurelle et la restauration d'un Etat de droit où la démocratie est au service du développement humain. « Jean-Louis Robinson est également le candidat qui n'a pas participé au coup d'Etat menant le pays dans la crise de près de cinq ans et qui propose une gestion transparente du pays dès son élection, et dont le secteur de l'environnement est mis en priorité », poursuit-elle. Saraha Georget Rabeharisoa a été ferme, distinguant le Dr Robinson de l'ancien chef de l'Etat. « Nous soutenons le candidat Robinson », a-t-elle martèle-t-elle. « Notre alliance est pour la présidentielle. Si nous voulons mettre en place une bonne gouvernance environnementale, nous devons être dans l'Exécutif », a déclaré par ailleurs, la présidente du « Hasin'i Madagasikara ». Ce qui laisse entendre que si le candidat Robinson est élu, les Verts siègeront au gouvernement. La candidate est arrivée au 1^{er} tour en 6^{ème} position, avec 4,52% des voix. Son parti présente 142 candidats aux législatives. Un record. C'est plus que la mouvance Ravalomanana et c'est plus que la plateforme de soutien à Andry Rajoelina. Elle espère ainsi pouvoir s'assurer l'accès à la primature.

Les deux candidats finalistes de la présidentielle invités à présenter leur programme aux étudiants de l'IEP de Madagascar. Belle initiative du milieu académique, après celle des Chambres de commerce étrangères et du Groupement des entreprises de Madagascar, écrit *Tribune*. Jean-Louis Robinson s'est notamment engagé s'il est élu, à mettre en place la Haute Cour de Justice et à garantir l'indépendance de la magistrature. Il ferait également de la lutte contre la corruption, son cheval de bataille. Le « Madagascar National Plan » (MAP), plan de développement initié par Marc Ravalomanana, serait réactualisé. Des journalistes de *La Gazette* et d'autres organes opposés au candidat ont lancé une rumeur sur son soi-disant état d'ébriété lors de cette séance. La conférence étant à huis-clos, *Tribune* affirme que l'information n'a pas été confirmée par plusieurs participants interrogés. L'état de santé du candidat, relevant d'une lourde opération chirurgicale, fait également débat.

À l'issue d'une assemblée, des militants du parti TIM [ex-parti présidentiel créé par Marc Ravalomanana] ont voté pour le soutien à Hery Rajaonarimampianina. « Le parti TIM souhaite un candidat d'ouverture. Un candidat disposant d'expérience et de compétence dans la gestion des affaires de l'Etat », affirment-ils. L'ancien président du Congrès, Raharinaivo Andrianatoandro, qui serait toujours le président national de cette formation politique, déclare ne pas avoir été informé de cette assemblée réunissant plus de 300 représentants en provenance de toutes les régions, pour la plupart anciens élus TIM. Les dissidents du TIM, resté fidèles à Marc Ravalomanana ont vivement critiqué cette réunion et ont décidé de réagir. Les TIM pro-Ravalomanana sont regroupés au sein de l'association « Zanak'i Dada ».

Du côté de Hajo Andrianainarivelo (10,54% des voix), on adopte le même langage. L'ancien vice-premier ministre a rejeté sur l'association VPM MMM le choix d'adopter la décision qu'il convient. « La décision ne m'appartient pas uniquement », a-t-il martelé. L'ancien candidat accorde lui aussi une priorité aux législatives, pour devenir incontournable dans les instances de prise de décisions. Tous savent que le futur premier ministre de la IV^{ème} République sera issu de la majorité à l'assemblée nationale.

Roland Ratsiraka, crédité de 9% au premier tour, donne aussi la priorité aux législatives et veut consacrer son énergie à soutenir les candidats du MTS plutôt que l'un des deux concurrents du 2^{ème} tour. Doté d'une base électorale fidèle, il pourrait se laisser tenter par la promesse d'être nommé premier ministre.

Edgard Razafindravahy, délaissé par le TGV qui l'avait investi comme candidat du parti d'Andry Rajoelina, s'est battu seul pour obtenir 4,34% des voix. L'ancien PDS d'Antananarivo a été le plus virulent pour attaquer les candidats issus du régime de la Transition et n'a pas épargné Hery Rajaonarimampianina. Il ne devrait donner aucune consigne de vote à ses partisans. Au final, c'est encore le désert derrière le candidat Rajaonarimampianina, note *Madonline*.

26/11 - Le président du Conseil pour la réconciliation malgache (CRM), le général Sylvain Raboarison, organise une rencontre entre les deux candidats du second tour. Ils sont invités à expliquer leur programme en matière de réconciliation et de « refondation de la nation malgache ». Le CRM envisage également de réunir les candidats aux législatives pour les convaincre d'adhérer à une Convention de paix

afin de prévenir d'éventuels troubles lors du scrutin et après le scrutin du 20 décembre. Cette initiative fait suite au Pacte pour l'apaisement que les candidats ayant participé au premier tour ont signé en septembre.

26/11 - Jean-Louis Robinson et Hery Rajaonarimampianina s'entourent de techniciens, constate *Midi*. Les politiciens sont relégués au second plan. L'obligation de neutralité et de réserve ne leur permet d'ailleurs pas, s'ils occupent des postes de responsabilité au sein de la Transition, de s'engager pour le compte d'un candidat. Du côté de Jean-Louis Robinson, on signale la timide entrée en scène du Pr Eugène Mangalaza, intellectuel bien connu du monde universitaire. Un autre universitaire, encore novice en politique, a fait également son apparition dans l'entourage du candidat. Il s'agit du Pr Raymond Razafindrakoto, un proche du Pr Raymond Ranjeva. On constate aussi le retour des techniciens qui avaient composé les derniers gouvernements de Marc Ravalomanana, pour ne citer qu'Elysée Razaka (co-directeur de campagne) et Laporte Ravelonarivo. Du côté de Hery Rajaonarimampianina, l'avocat Henri Rabarinjaka devient l'homme de confiance du candidat. On trouve aussi l'actuel directeur général d'Air Madagascar, Hugues Ratsiferana, ainsi que le sociologue Paul Rabary. Le dernier technicien qui a rejoint l'équipe de campagne est le juriste Patrick Rajoelina, qui a momentanément abandonné ses occupations parisiennes pour apporter son appui au poulain de la Force Nouvelle¹³. Selon *La Nation*, Patrick Rajoelina viserait le poste d'ambassadeur de Madagascar en France, en cas de victoire de son candidat.

27/11 - Le parti Monima du candidat Roindefo Monja ne soutiendra aucun des deux candidats à la présidentielle. Il affirme que le premier tour a été entaché de graves irrégularités et que les résultats officiels ne reflètent pas le choix des citoyens. Ne voulant pas être complice d'un tel scrutin, le parti décide de ne soutenir aucun candidat lors du second tour.

29/11 - Les candidats du second tour ont été invités par le CRM pour échanger sur le thème de la réconciliation nationale et l'équilibre du développement économique. Les deux finalistes ont promis la paix après le scrutin du 20 décembre. Ils ont signé la charte de bonne conduite, de paix et du développement qui leur a été proposée. En marge de cette rencontre, le candidat de « *Hery Vaovao ho an'i Madagaskara* » a déclaré : « *Le retour de Marc Ravalomanana ne me pose aucun problème, c'est une question qui sera étudiée* », sans dire ni comment ni quand. Razaka Elysée déplore qu'« *un ancien président ne puisse pas rentrer au pays, ce n'est pas normal du tout* ». Et de rappeler les propos du président en exil : « *si je reviens, je ne vais pas me venger, je vais développer le pays* ». Pour *L'Express*, la prestation des deux finalistes n'a pas été à la hauteur des enjeux. « *La concertation est le meilleur chemin pour la réconciliation* », a déclaré Hery Rajaonarimampianina. Une formule « *bateau* » reprise Elysée Razaka, co-directeur de campagne de Jean-Louis Robinson, dont l'absence a été très commentée. Aucun des deux intervenants n'est entré dans les détails de ses affirmations, mettant en avant le fait que « *ce n'est pas encore le moment de détailler le programme* ».

29/11 - Le pasteur Mailhol chef de l'organisation religieuse Apokalipsy se prononce en faveur de Hery Rajaonarimampianina. Pour *La Gazette*, ce renfort n'est pas à négliger, compte tenu de l'audience que rencontre cette secte et des moyens financiers dont elle dispose. Pour le quotidien, la présence d'Apokalipsy dans la campagne permettra de contrebalancer la mobilisation des églises officielles du FJKM en faveur du catholique Jean-Louis Robinson.

30/11 - Camille Vital annonce sa décision de soutenir Jean-Louis Robinson. L'ancien premier ministre de la HAT a mis du temps avant de se décider tant sa position était difficile. Rejoindre J-L. Robinson signifiait pour lui de tirer un trait sur son contentieux avec Marc Ravalomanana mais il ne lui était plus possible de composer avec le candidat soutenu par Andry Rajoelina, tant ce dernier lui a mis des bâtons dans les roues. « *Ce candidat a la même vision que nous concernant la nécessité de rétablir dans les meilleurs délais la sécurité. Il est aussi contre le pillage systématique des richesses nationales* », a argumenté l'officier général. On ne sait rien des conditions de ce ralliement, indique *La Gazette*, qui suppose néanmoins que Camille Vital aurait pu obtenir du candidat de Marc Ravalomanana la promesse de se faire nommer premier ministre en vue de préserver l'équilibre ethnique au sommet de l'Etat.

Jean Louis Robinson maintient son intention de nommer Lalao Ravalomanana comme premier ministre. Il s'engage sur le retour de Marc Ravalomanana. « *Nous allons, à tout prix, faire revenir le président Marc Ravalomanana au pays* », a-t-il assuré devant ses partisans réunis au Magro.

¹³ Haut fonctionnaire franco-malgache, il enseigne depuis plus de 20 ans à l'École supérieure de journalisme de Paris et fut membre de plusieurs cabinets ministériels en France. Bien que partisan de ce qu'il appelle "la troisième voie" (un régime politico-militaire), Patrick Rajoelina a décidé de rejoindre l'équipe de campagne de Hery, l'un de ses vieux amis. Sa mission : mettre depuis Paris ses réseaux au service de son candidat et convaincre les Occidentaux que celui-ci est "le meilleur". Proche des socialistes, Rajoelina est un ami de Yamina Benguigui, la ministre déléguée à la Francophonie, qui, en avril, lui a remis la Légion d'honneur. (Source Jeune Afrique).

Jean-Louis Robinson rattrapé par l'affaire du transfert des reliques royales. Les associations d'Andriana (descendants de la noblesse Merina) rappellent que c'est le candidat, alors ministre de la Culture de Marc Ravalomanana, qui a pris la décision de transférer les reliques royales des anciens maîtres de l'Imerina du palais de Manjakamiadana à Ambohimanga. Le transfert a été effectué à l'abri des regards indiscrets, sans respect des us et coutumes. Il se dit qu'à l'époque Marc Ravalomanana aurait décidé ce transfert pour pouvoir établir sa résidence officielle au palais de Manjakamiadana.

Préparation des législatives

02/11 - Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, et Johanita Ndahimananjara, ministre de la Santé, quittent le gouvernement pour pouvoir se présenter aux législatives. Elles rejoignent ainsi les 4 autres ministres qui ont démissionné pour se présenter à la Présidentielle : Hery Rajaonarimampianina, Hajo Andrianainarivelo, Tabera Randriamanantsoa et Pierrot Rajaonarivelo.

06/11 - 2036 candidats aux législatives se disputeront les 151 sièges de l'assemblée nationale à élire le 20 décembre. Près des deux tiers des prétendants à la députation seraient « *indépendants* », selon le décompte du SeFaFi, qui dénonce cette situation. Le MAPAR (Collectif de soutien à Andry Rajoelina) et le parti Vert sont les deux entités qui présentent le plus grand nombre de candidats : 113 candidats chacun. Dolin Rasolosoia, président du CST, soutient que la députation est « *une élection de proximité. Les électeurs, notamment dans les localités reculées, choisiront des personnes qu'ils connaissent* ». Lors des législatives, l'appartenance à une formation politique majeure, ou le fait d'être proche d'une personnalité politique renommée pourrait ne pas suffire pour convaincre les électeurs. Le SeFaFi estime que les candidats « *indépendants* » pourraient n'attendre que le résultat de l'élection présidentielle « *pour rallier le camp du vainqueur avec l'espoir de se voir gratifier d'un poste juteux* ».

29/11 - Les candidats indépendants s'organisent et forment une coalition. Jaona Randriarimalala, un des leaders de ce mouvement, annonce une quarantaine d'adhésions. Il affirme que pour l'instant son mouvement est libre de toute alliance avec les deux candidats du second tour de la présidentielle.

Le parti Avana de Jean-Louis Robinson ne présente qu'une trentaine de candidats à la députation tandis que son adversaire Hery Rajaonarimampianina n'a aucun candidat investi en son nom. « *Jean-Louis Robinson devrait gouverner avec les députés issus de la mouvance Ravalomanana et du parti Vert, mais avec qui Hery Rajaonarimampianina, va gouverner, ça, c'est toujours un mystère* », souligne Sahondra Rabenarivo juriste membre du SeFaFi. Selon l'universitaire Jean-Eric Rakotoarisoa, « *en effet, la question se pose. Hery Rajaonarimampianina ne présente aucun député aux législatives. En théorie, il devrait gouverner avec ceux de la plate-forme d'Andry Rajoelina, mais il n'est même pas sûr qu'ils obtiennent la majorité* ».

11/11 - Les règles du jeu pour le scrutin des législatives. Les districts avec une population supérieure à 250.000 habitants seront représentés par deux députés chacun, les districts avec une population inférieure à 250.000 habitants seront représentés par 1 député. Le mode de scrutin est différent selon le nombre de députés à élire par district. Pour un district à un siège, le scrutin est majoritaire uninominal à un tour : est élu le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Pour les districts à deux sièges, le scrutin est proportionnel à un tour, selon la règle du quotient électoral et celle de la plus forte moyenne. La préparation des législatives s'avère plus complexe que la présidentielle. En effet, la CENIT va devoir élaborer 119 bulletins uniques, chacun comprenant de 8 à 38 candidats. Comme lors de la présidentielle, les bulletins seront également imprimées en Afrique du Sud. La campagne pour les législatives débutera le 29 novembre, comme pour le second tour de la présidentielle.

47 femmes candidates à la députation ont pris part à une formation de renforcement de capacité. Organisé par l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), en collaboration avec le PNUD, l'objectif était de « *mettre à la disposition des candidates des connaissances et des compétences en matière de planification et de conduite des activités de campagne en vue des législatives, ainsi que la mise en place d'un marketing corporatiste pour les femmes* », a déclaré Noro Ravaozanany présidente du Conseil national des femmes. « *Le marketing corporatiste* » devra également être appliqué par celles qui seront élues à l'assemblée nationale « *pour défendre l'égalité de genres* ».

28/11 - Andry Rajoelina précise les règles de jeu sur la désignation du futur premier ministre. Il a réitéré qu'en vertu des dispositions constitutionnelles et réglementaires, ce sera le parti ou le groupe de partis politiques majoritaire à l'issue des législatives qui va proposer le nom du futur premier ministre. Les textes stipulent que « *le président de la République nomme le premier ministre, présenté par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'assemblée nationale* ». Par ailleurs, « *durant les périodes électorales, deux ou plusieurs partis politiques légalement constitués peuvent se regrouper ou se constituer en une coalition tempo-*

raire qui peut être nationale ou locale selon les catégories d'élections ». Selon Andry Rajoelina, la détermination du « groupe de partis politiques majoritaire » à l'issue des législatives se fera à partir des partis ou groupements actuellement et officiellement enregistrés par le ministère de l'Intérieur.

► Diplomatie

11/11 - Andry Rajoelina n'est pas invité au Sommet sur la paix et la sécurité en Afrique organisé par la France à Paris les 6 et 7 décembre. C'est le Premier ministre qui conduira finalement la délégation malgache. Cette initiative est le résultat d'une rencontre entre les Chefs d'État sud-africain et français en Afrique du Sud le mois dernier. « *La France s'apprête à convier l'ensemble des dirigeants africains à un Sommet pour la paix et la sécurité sur le continent africain* », a annoncé le président français. L'ensemble des dirigeants africains sont invités, à l'exception des chefs des États de Guinée-Bissau, de RDC, de Madagascar et d'Égypte. Au terme visiblement de certaines hésitations, la France a finalement choisi Omer Beriziky pour représenter Madagascar dont la présence à ce sommet. « *En évitant la présence du président de la Transition à ce sommet, la France s'assure d'une bonne relation avec le prochain régime notamment au cas où le candidat de la mouvance Ravalomanana gagnera la présidence* », estime un universitaire, qui voit dans cette décision un changement dans la politique étrangère de l'Élysée.

21/11 - Indian Ocean Rim : diplomatie malgache orientée vers l'Est. En 50 ans d'appartenance au continent africain, Madagascar n'a jamais réussi à tirer profit de son appartenance à l'UA et aux autres organisations économiques comme la SADC, constate *La Gazette*. Pire, certains observateurs estiment que c'est à cause de la SADC et de sa médiation que la crise malgache s'est prolongée. Il fut un temps où des malgaches ont réclamé le retrait de la Grande Ile de ces organisations continentales pour se tourner vers les pays de l'océan Indien. Le conseil de gouvernement vient d'approuver la communication relative au compte-rendu de la réunion du 13ème conseil des ministres de l'Indian Ocean Rim Association (IORA) qui s'est tenu à Perth (Australie). A l'issue de cette réunion, les 20 Etats membres, dont Madagascar, se sont engagés à renforcer leur coopération. L'organisation regroupe des puissances émergentes telles que l'Inde, l'Indonésie et l'Australie qui peuvent constituer une opportunité pour les entreprises et les agriculteurs malgaches. Les Etats membres ont réaffirmé leur volonté de lutter contre la piraterie maritime. La région s'est aussi engagée à assurer sa sécurité énergétique et à coordonner ses actions dans le domaine du tourisme. La zone océan Indien serait donc une opportunité à saisir par la Grande Ile, tant sur le plan économique que culturel.

25/11 - Le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis, Eric Wong, adresse des conseils de vote à peine voilés contre Hery Rajaonarimampianina, estime Tananews. « *Quand le président Ronald Reagan a fait sa campagne afin d'être élu pour son deuxième mandat, il a posé cette question : "Est-ce que vous vivez mieux maintenant qu'il y a quatre ans ?" (...) Je pense que les Malgaches devraient se poser cette question aussi. Est-ce qu'ils vivent mieux qu'il y a quatre ans actuellement ?* », fait-il observer, ajoutant que Madagascar a besoin d'une nouvelle politique et d'une nouvelle gouvernance. Il affirme que les États-Unis soutiennent les gouvernements qui respectent les droits de l'homme et la démocratie, ce qui n'aurait manifestement pas été le cas sous le régime de Transition, soutient-il.

DOITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Médias

28/11 - La Cour africaine des droits de l'homme et des droits des peuples a organisé une conférence continentale pour les médias à Arusha. Cette rencontre visait à fournir une meilleure compréhension du système africain des droits de l'homme et des institutions travaillant dans ce domaine, pour que les populations puissent bénéficier de protections. Les médias malgaches étaient représentés par *Midi*. « *L'objectif est de lancer une mobilisation, afin de permettre au peuple africain d'avoir la possibilité de saisir la Cour* », a déclaré la présidente de la Cour africaine. Plusieurs pays d'Afrique, dont Madagascar, n'ont pas encore ratifié la Convention établie par la Cour africaine. Leurs populations ne peuvent donc saisir la Cour.

► Esclavage moderne

09/11 - La police a interpellé 29 travailleuses malgaches en partance pour l'Arabie Saoudite, nonobstant l'interdiction du gouvernement. 18 d'entre elles ont été refoulées depuis Anjouan, les autres ont été cueillies au port de Mahajanga sur le point de partir pour les Comores. Leurs passeports ont été confisqués par la police chargée de la surveillance du territoire. Après le gel de l'envoi d'employées de maison malgaches à l'étranger, décidé en conseil du gouvernement le 31 juillet, des mesures draconiennes sont appliquées par la police de l'Air et des frontières dans les aéroports, pour débusquer toute tentative.

20/11 - Enfants domestiques victimes d'abus sexuel par leur employeur : le SPDTS interpelle.

L'organisme traite au moins 10 cas d'abus sexuels par semaine, dont deux à trois jeunes filles enceintes. Le syndicat bénéficie d'un financement de l'UE pour son projet « *Lutte contre la traite des travailleurs domestiques (hommes, femmes, enfants), amélioration de la qualité de prise en charge au niveau de la région d'Analamanga et des cas issus d'autres régions* ». Le phénomène de « *petites bonnes* » toucherait toutes les classes sociales. Le SPDTS rappelle que Madagascar a ratifié plusieurs Conventions en matière de protection de l'enfant et célèbre la Journée Mondiale pour la Prévention des Abus Envers les Enfants, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant et la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes.

► Pauvreté, OMD, santé

12/11 - Pauvreté : la proportion de personnes vivant en dessous de deux dollars par jour aurait connu une légère diminution, selon l'enquête nationale sur le suivi des OMD. Un résultat pris avec prudence par les statisticiens. Le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de deux dollars par jour, selon l'un des critères de la Banque mondiale, avait atteint 92% en 2010. Il serait de 91% cette année. Les critères appliqués au niveau national pour déterminer le taux de pauvreté confirment cette tendance : 76% des Malgaches étaient qualifiés de pauvres en 2010, ils sont 74% en 2013. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cette légère baisse. La pré-campagne et la campagne présidentielle auraient permis le recrutement d'un nombre assez important de personnes. Ce travail saisonnier aurait eu une incidence sur l'augmentation de revenu d'une frange de la population. Des biais statistiques, entre les deux enquêtes, peuvent également rendre incertaine la comparaison des résultats. Les enquêtes effectuées par d'autres organismes comme l'Afrobarmètre 2013 concluent au contraire à une amplification du taux de pauvreté. L'accès à l'eau potable en est un exemple. Ainsi, 22% des personnes enquêtées ont affirmé en 2005, que l'eau potable leur a manqué plusieurs fois dans l'année. En 2008, 31% se sont plaints de ne pas en avoir à plusieurs reprises. Et en 2013, 51% des personnes enquêtées en ont fréquemment manqué. Cette situation est due notamment à la faiblesse de l'investissement public entraînant l'augmentation des problèmes de santé et de pauvreté.

21/11 - Développement humain : « Le pays est devenu quatre fois plus pauvre qu'en 1960 », rappelle l'APO qui écrit : « *Madagascar touche le fond. La Grande Île a enregistré quatre millions de pauvres supplémentaires au cours des quatre dernières années. 92% de sa population vit avec moins de 2 dollars par jour. Le pays est devenu quatre fois plus pauvre qu'en 1960. Sur 155 pays, il compte parmi les 19 dont le déclin est continu depuis 20 ans. Son niveau de développement se situe au-dessous des pays tels que Le Mozambique ou encore Haïti. Ces tristes vérités ont été révélées par la Banque mondiale à son siège à Antananarivo le 5 juillet. Tous les indicateurs, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux, sont quasiment en rouge pour la Grande Île. Une vérité qui tranche fortement avec ses potentiels. Madagascar fait en effet parti des pays avec des ressources naturelles très importantes. La mauvaise gestion et les crises cycliques auxquelles elle est confrontée depuis des dizaines d'années l'emmènent ainsi à une autodestruction. 'Les yeux sont surtout focalisés sur la crise politique. Il ne faut pas oublier ces personnes qui vivent quotidiennement ces autres crises', interpelle Haleh Bridi, Country Director pour Madagascar de la Banque mondiale. Les conséquences des crises actuelles risquent en plus de peser lourd dans l'avenir. En effet, depuis 2009, le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté de 600.000. 'La crise en matière d'éducation nuit au développement socio-économique de Madagascar et risque de créer des générations sacrifiées', estime Haleh Bridi. Pire encore, '50% des jeunes ne pourront pas contribuer pleinement au développement économique de Madagascar', rajoute la Country Director. Mais comment Madagascar est-elle arrivée à cette situation ? Selon l'analyse de la Banque mondiale, les désastres actuels ont été engendrés entre autres par la concentration du pouvoir politique et économique dans la capitale. Il y a également le détournement des ressources naturelles. La Banque dénonce aussi la dépendance à l'aide publique au développement et la faible responsabilisation des dirigeants politiques ».*

27/11 - Un militaire sur quatre a avoué avoir eu des rapports sexuels monnayés au cours des 12 derniers mois, d'après une enquête du Comité National de lutte contre le Sida (CNLS). La proportion des militaires qui s'adonnent à cette pratique est passée de 9% à 24%, de 2009 à 2012, selon la même enquête. Pour *La Nation*, ce constat n'a rien de surprenant, les militaires ayant bénéficié des largesses financières du régime de transition. Certains d'entre eux, officiers ou subalternes, bénéficient en outre de ressources financières complémentaires à travers des activités rendues possibles et favorisées par la crise politique. Des militaires ont été impliqués dans des affaires de trafics d'armes et des attaques à mains armées. Ils sont nombreux à avoir placé leurs ressources dans l'immobilier. L'étude comportementale sur les militaires a été menée sur 9 sites dans tout Madagascar, à travers les principales grandes régions. 2.049 militaires (gendarmes et militaires) ont participé à cette étude.

► Gouvernance, justice, prisons, amnistie, insécurité

02/11 - Enquête Afrobaromètre 2013¹⁴ : la démocratie a régressé à Madagascar entre 2005 et 2008.

Seuls 29% des Malgaches pensent que Madagascar est une véritable démocratie ou une démocratie avec des problèmes mineurs. 32% sont d'avis que Madagascar est une démocratie avec des problèmes majeurs, voire même qu'elle n'est pas une démocratie. Le bilan démocratique s'est effondré entre 2005 et 2008, durant la présidence de Marc Ravalomanana, affirme l'enquête. Actuellement, pourtant, 71% des enquêtés pensent être libres politiquement. 71% s'estiment libres de s'exprimer, 75% libres d'adhérer à une organisation politique, 70% libres de choisir le candidat de leur choix lors des élections. Les Malgaches sont attachés à la conception d'un Etat providence : 54%, estiment que le gouvernement devrait pouvoir décider de ce qui est bien pour eux. La majorité (58%) est favorable à une limitation de la fonction présidentielle à deux mandats. Seule une minorité pense que le chef de l'Etat n'a jamais besoin de rendre des comptes, qu'il n'a pas à être contraint par des lois ou qu'il peut établir seul des lois. L'enquête Afrobaromètre 2013 a été menée dans toute l'île entre 11 et 7 avril 2013, sur un échantillon de 1.200 personnes. Sont engagés dans la mise en œuvre du projet : le cabinet COEF Ressources, l'unité de recherche de l'IRD, l'Université Paris-Dauphine ainsi que l'Instat.

08/11 - Le gaspillage de l'argent public mis à nu par le directeur général du Trésor. Un constat qui dépasse l'entendement face à la croissance exponentielle du taux de la pauvreté. Le budget alloué aux chèque-carburants a atteint 70 milliards Ar chaque année entre 2009 et 2012. Cette somme équivaut à l'achat de près de 26 millions de litres de gazole. Ce volume aurait permis aux agents de l'État de faire 128 millions de km, une situation qualifiée d'anormale. La subvention allouée à la Jirama est également pointée du doigt. Avant 2011, 150 milliards Ar ont été octroyés à la société d'État qui fournit l'eau et l'électricité. Par la suite, cette somme a atteint 390 milliards « *Si on avait une véritable politique de l'énergie, nous pourrions construire [avec cette somme] 13 centrales électriques d'une puissance de 18 mégawatts* », a suggéré Orlando Rivomanantsoa Robimanana. Le budget consacré à l'achat de matériels informatiques dépasse aussi l'entendement. 8 à 12 milliards Ar par an sont destinés à équiper les institutions publiques. De l'argent, selon le directeur général du Trésor, qui permettrait d'acheter 6.000 ordinateurs personnels, chaque année. Le phénomène de surfacturation est également pointé du doigt. « *Les prix affichés dans les marchés publics sont d'au moins de 200 à plus de 1000% plus élevés que les prix normaux sur les marchés* ». La Grande Ile aurait pu économiser 600 milliards Ar par an si le budget de l'État avait été bien managé. « *Il faut mettre en place un système de répression dissuasive à l'encontre des agents de l'État qui gaspillent l'argent public. L'application à la lettre de la loi organique sur les finances publiques, la réforme en profondeur du système de contrôle des finances publiques, la promotion de l'investissement public et privé font partie de pistes pour mettre sur les rails l'économie* », conclut Orlando Rivomanantsoa Robimanana.

23/11 - Le directeur général du Trésor, Orlando Robimanana, convoqué par la section de recherche criminelle de la gendarmerie. Il a été entendu en tant que témoin dans une affaire « *de tentative de détournement de 16 milliards Ar au niveau du BCMM (bureau de cadastre minier de Madagascar.)* », perpétrée par certaines personnes. Selon Serge Zafimahova, membre du CDE, « *il s'agit d'une affaire d'harcèlement pour chercher à déstabiliser le directeur général du Trésor. Orlando Robimanana était un des acteurs majeurs qui s'est battu bec et ongle contre la vente de la part de la banque BNI Madagascar à des investisseurs étrangers non spécialisés dans les finances* ». La Nation rappelle « *qu'à plusieurs reprises, Orlando Robimanana a mouillé sa chemise pour dénoncer certaines pratiques douteuses dans la gestion des finances publiques* ». Selon Serge Zafimahova, « *la position ferme du directeur général du Trésor sur certains dossiers sulfureux dans la gestion des finances publiques a gêné certaines personnalités hautement placées et des groupes d'intérêts prédateurs* ». Les personnels de la direction générale du Trésor ont déclenché un mouvement de grève pour soutenir leur directeur.

Le commandant de la circonscription de gendarmerie explique que les deux prévenus ont été entendus comme simples témoins dans cette affaire de tentative de détournement par deux individus qui prétendaient travailler à la présidence de la Transition. Le personnel du Trésor et les hauts cadres des Finances rappellent qu'il y a eu récemment plusieurs tentatives de ce type, ils dénoncent les manœuvres de dénigrement, d'intimidation, ainsi que les pressions exercées contre Orlando Robimanana et les cadres du Trésor. Des agents affirment qu'ils ont des informations sur les auteurs de cette tentative. « *Ils ne nous sont pas inconnus. Ils appartiennent à un réseau* », indique l'un d'entre eux. Selon Ma-TV, Le ministère des Mines aurait déposé une plainte contre X dans l'affaire « *16 milliards d'Ariary* ». C'est ce qui aurait entraîné l'interrogatoire du directeur général du Trésor et du SG du ministère des Finances et du Budget.

16/11 - Gouvernance - « Reboza Julien - Florent Rakotoarisoa : deux ministres par intérim discutables », titre *Midi*. Après la promotion de Julien Reboza au poste de vice-premier ministre chargé du Déve-

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/20/70/448497/91692993.pdf>

loppement et de l'Aménagement du Territoire à la place de Hajo Andrianainarivelo, c'est Johannita Ndahimananjara qui a été nommée ministre de l'Eau par intérim. Or après la démission de la ministre par intérim qui est candidate aux législatives, c'est le vice-PM Julien Reboza qui assure l'intérim de celle qui était son intérimaire au ministère de l'Eau. En somme, il assure son propre intérim. Autre intérim discutable : celui du ministre de l'Intérieur, Florent Rakotoarisoa, magistrat, qui est ministre par intérim de la Justice après la démission de la titulaire, Christine Razanamahaso, qui est également candidate aux législatives. Le cumul de l'Intérieur avec l'intérim de la Justice est une entorse à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs garantis par le préambule de la Constitution de la IVème République qui consacre l'indépendance de la Justice et la bonne gouvernance dans la conduite des affaires publiques.

16/11 - Des membres du CST interpellent le ministre des Finances. Intervenant en séance en présence du ministre, ils ont évoqué les exportations illicites d'or vers Dubaï, qu'un parlementaire évalue à plusieurs tonnes par an, ainsi que les deux conteneurs de billets de la banque centrale qui auraient disparu sur la route reliant Toamasina à la capitale, rumeur précédemment démentie. Manandafy Rakotonirina estime que ces rumeurs ne sont que des diversions destinées à dissimuler des détournements plus importants ayant pour objet le financement de la campagne de certains candidats. Le ministre admet l'importance des détournements de fonds publics et regrette que leurs auteurs ne soient pas sanctionnés parce qu'ils ont bénéficié des interventions de hautes personnalités.

19/11 - Des tracts répandus dans certains camps ainsi que dans des cités militaires de la capitale dénoncent le soudain enrichissement des supérieurs hiérarchiques, révèle *Ma-TV*. 19 noms de généraux et colonels ainsi que celui d'un civil sont cités. Ce dernier occupe de hautes fonctions au sein du régime. Les tracts mentionnent la liste des biens acquis illégalement ainsi que le contenu des comptes bancaires des personnes incriminées. 9 des généraux de cette liste ont exercé des fonctions importantes au sein des forces armées depuis 2009. L'un d'entre eux était en fonction sous le régime de Marc Ravalomanana. Les signataires du tract auraient été identifiés.

26/11 - Le général Sylvain Rabotoarison révèle que le CRM vient d'étudier 27 dossiers de demande d'amnistie, qui seront transmis à la Cour Suprême. Pour expliquer ce nombre élevé de requêtes instruites, il indique que la plupart ont été faites par des personnes non concernées par les affaires qui se sont déroulées entre 2002 et 2010, « *mais qui espèrent être amnistiées de leurs méfaits* ». Le dossier du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina est encore en attente. D'après le président du CRM, l'institution voudrait d'abord l'interroger sur le rôle qu'il a tenu dans la tentative de prise de pouvoir des militaires à la base aéronavale d'Ivato (BANI), en 2010. Outre ces 27 nouveaux dossiers, 30 demandes d'amnistie ont déjà été transmises à la Cour suprême.

29/11 - « La situation des détenus à Madagascar est très grave », selon l'ambassadeur de l'UE, Léonidas Tézapsidis. Une réalité communément constatée par les autorités pénitentiaires malgaches et la communauté internationale. Le taux d'occupation serait actuellement de 184%. Cette situation est en partie due à l'abus du placement sous mandat de dépôt après le déferrement au parquet et aux négligences dans le traitement des dossiers. Les effectifs sont composés à plus de 50% d'individus en attente de jugement. Le nombre de détenus aurait presque doublé depuis le début de la crise, 70% seraient en détresse psychologique. Les conditions sanitaires et nutritionnelles sont préoccupantes. Face à tout cela, un projet a été lancé visant en particulier les détenus mineurs. Il est mis en œuvre par Handicap International et l'association française « *Grandir Dignement* », deux ONG ayant l'habitude d'intervenir en milieu carcéral. Un financement a été accordé dans le cadre de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Les détenus de 5 prisons vont bénéficier durant 2 ans d'un appui à la santé de base, d'un appui nutritionnel et de désinsectisation et d'assainissement de leur milieu de détention. Pour *Tananews*, on est bien loin des promesses d'Andry Rajoelina de construire des maisons de détention *manara-penitra* avec une partie des 100 millions de dollars reçus de la firme Wisco. En 2010 où il faisait cette promesse, le président de la Transition avait fustigé ses prédécesseurs pour non-respect des droits de l'homme. Le budget affecté à l'administration pénitentiaire aurait connu une baisse de 48% au cours des deux dernières années.

28/11 - Affaire du triple lynchage de Nosy-Be : l'ancien sénateur Joseph Yoland a été remis en liberté provisoire. *La Nation* se réjouit de cette libération qui visait un homme politique qui figure parmi les opposants notoires du régime de Transition. « *Déterminée cette fois à respecter la loi et leur serment, décidée à ne pas aller à contre-courant des injonctions de la feuille de route, la justice malgache a pris la responsabilité de faire sortir de prison un citoyen dans le cadre des mesures de confiance et de réconciliation que stipule son article 17* », écrit le quotidien. Cette personnalité de Nosy-Be a donc pu bénéficier du principe de présomption d'innocence. Le quotidien attribue cette décision à l'action du ministre de la Justice par intérim, Florent Rakotoarisoa. *La Nation* espère que les autres inculpés dans cette affaire de lynchage, incarcérés à Hell-Ville, seront rapidement fixés sur leur sort, afin d'assurer « *le respect de l'Etat de droit et du principe d'égalité de traitement* ».

06/11 - Un pacte villageois prononce trois peines de mort à Maintirano. L'irréductible pacte villageois « *Fohara* », implanté depuis quelques années dans la région Melaky, a fait abattre trois personnes. La première était incriminée pour viol, la deuxième pour vol de bœufs et la dernière pour avoir volé l'argent de son père. Quinze autres villageois, suspectés de vol, ont échappé à la mort en s'acquittant d'une amende de 100.000 Ar par personne. Les éléments du poste de gendarmerie le plus proche se sont rendus sur les lieux. Les autorités locales semblent fuir l'épineux sujet concernant le Fohara et ses pratiques.

15/11 - 30 militaires auraient pillé un village et incendié des maisons à Ankazoabo (Sud-Ouest), selon les propos de l'ancien parlementaire rapportés par *Tananews*. Un acte qui aurait dégénéré en affrontement avec le Fokonolona, ayant fait deux morts du côté des forces de l'ordre.

20/11 - Sept morts dans des accrochages avec des dahalo. Trois militaires se sont heurtés à des voleurs de bétail à Saoatana Ankazoabo-Sud. Trois dahalo et un villageois ont été abattus. Une horde de dahalo a dérobé 400 têtes de bovidé à Belobaka Nord Ampanihy. Deux membres du fokonolona ont été tués ainsi que l'un des bandits.

20/11 - Vindictes populaires à Ambovombe-Centre, dans le district de Manandriana : une foule déchainée s'en est prise à un individu qui avait planté un couteau dans le corps d'un jeune homme avec qui il s'est battu. Le forcené a été brûlé vif.

26/11 - Une centaine de dahalo ont attaqué Esira. Bilan : un gendarme et deux propriétaires de zébus tués. Un autre gendarme a été pris en otage mais les dahalo l'ont laissé partir après l'avoir dépouillé de sa kalachnikov. La population lance un appel aux autorités pour qu'elles envoient des renforts afin de permettre à la population de retrouver le calme et de participer aux élections. Des mesures ont été prises, comme la nomination de militaires aux postes de chefs de région, mais ils n'ont pas encore rejoint leur poste.

La prolifération d'armes à feu serait l'un des facteurs d'insécurité grandissante dans le pays¹⁵. Un conteneur renfermant des centaines de fusils et des milliers de munitions a été découvert dans la demeure d'un ressortissant indopakistanaï, révèle la police nationale. Deux *karana* ont été arrêtés et inculpés de commerce et de détention illicite d'armes d'assaut. Pour *Ma-TV*, cette découverte inquiète l'opinion, préoccupée par les risques de déstabilisation durant la période électorale. La CENIT vient d'ailleurs d'affirmer qu'avec la communauté internationale elle ne tolérera aucun acte de déstabilisation visant à compromettre la tenue du second tour de la présidentielle. Des signes préoccupants auraient été donnés par certains courants politiques qui refusent le processus électoral, telle l'APFN (Alliance pour la Paix et la Refondation de la Nation) présidée par Pety Rakotoniana, PDS de Fianarantsoa, rappelle *Midi*.

29/11 - Les actes de banditismes et les circulations d'armes de guerre observés récemment seraient des pièces d'une grande manœuvre de déstabilisation, estiment les forces de l'ordre, qui sont placées en état d'alerte à l'ouverture de la campagne pour les scrutins jumelés du 20 décembre. Des renforts ont été déployés, notamment dans les zones dites rouges, pour enrayer les manœuvres visant à dissuader les électeurs ou à les empêcher de se rendre aux urnes.

29/11 - Les quatre chefs d'églises du FFKM interpellent les autorités sur la recrudescence de l'insécurité. Ils mettent l'accent sur la priorisation de la dépolitisation de l'armée et de l'administration. Ils rappellent que l'armée se doit de sécuriser le processus électoral et de s'abstenir de tout soutien à un candidat.

► Divers

30/11 - Candidat malheureux au Prix Nobel de la paix 2013, le père Pedro Opeka se voit décerner le Prix de la tolérance 2013, par l'Académie européenne des sciences et des arts, du fait de ses actions en faveur des 30.000 familles qu'il abrite dans son centre Akamasoa à Andralanitra. « *Cette reconnaissance n'est pas seulement pour moi ou pour le centre Akamasoa, mais l'honneur revient surtout à Madagascar où le peuple, malgré les divergences d'idées, arrive encore à empêcher la guerre civile qui marque l'intolérance* », explique le religieux. « *Quand on a scolarisé 11.353 enfants cette année, quand 3.000 anciens vagabonds deviennent ouvriers dans les carrières et peuvent construire leur propre demeure, quand les pauvres peuvent se soigner comme tout le monde, c'est tout cela le Prix Nobel de la paix pour moi* », souligne le prêtre. « *Il n'y a aucune raison que Madagascar soit pauvre. Sa population a une intelligence, le pays a de grandes*

¹⁵ Voir aussi Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/77/35/448497/91856252.pdf>

richesses naturelles et un bon environnement. Malheureusement, il lui manque la vérité, le courage de dénoncer la corruption et le culte de la personnalité », constate le Prix de la tolérance 2013.

Transportant 22 clandestins et 24 kilos de cannabis, une embarcation de fortune a été arraisonnée à Mayotte. Les passeurs ont tenté une nouvelle route, depuis le Nord-Ouest malgache. Des embarcations de ce type appareillent très souvent à Nosy Be ou à Mahajanga mais des départs sont possibles sur tout le littoral Nord-Ouest. Ces personnes en situation irrégulière ont été conduites au centre de rétention de Pamandzi. Elles seraient presque toutes de nationalité comorienne. Les traversées entre Anjouan et Mayotte sont soumises à des contrôles des plus stricts. Croyant avoir trouvé le défaut de la cuirasse, les passeurs expérimenteraient désormais de nouvelles routes, via Madagascar, profitant de la déliquescence de l'Etat.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources, agrobusiness

02/11 - La ministre des Mines, Daniella Rajo Randrianfeno, interpelle les investisseurs chinois du secteur minier pour qu'ils clarifient leurs démarches afin d'optimiser la réussite des échanges et des partenariats. Un plan d'actions concrètes doit être établi pour la période 2013-2015 préparant la tenue du forum de la coopération commerciale sino-africaine en 2015.

25/11 - Pangalanes : une exploitation illicite d'or souille une portion du canal. Une exploitation chinoise illicite d'or déverse ses produits dans le canal côtier, dans la région Atsinanana. Des habitants se plaignent de démangeaisons et de diarrhées. Questionné sur le sujet, le ministère de la Santé publique rejette la responsabilité sur le ministère de l'Eau.

11/11 - Andry Rajoelina a décidé le 17 juillet de renouveler les licences de partage de production de la compagnie pétrolière Exxon Mobil, en dépit de la règle que lui impose la feuille de route de ne pas souscrire d'engagements à long terme. Cette société avait dû suspendre ses activités il y a quatre ans après le coup d'Etat, rappelle *Tananews*, qui laisse entendre qu'un « deal » aurait été conclu pour financer la campagne du candidat soutenu par le président de la Transition. La compagnie a annoncé le 7 novembre qu'elle peut désormais « reprendre ses travaux d'exploration et d'évaluation environnementale pour les opérations à terre et en mer préalable au forage en eaux profondes ». À travers ses filiales dans le pays, Exxon Mobil détient des participations dans les champs d'exploration d'Ampasindava (70%), Majunga (50%) et Cap Saint-André (100%).

15/11 - Secteur pétrolier : des investissements japonais à l'horizon. À deux reprises, une mission japonaise composée de la société Mitsubishi, de l'ICEP (Information Center for petroleum exploration and production), et de Jog Mage (Japan Oil and Gaz national Corporation) s'est rendue à Madagascar cette année pour s'informer sur les textes régissant le secteur pétrolier et sur l'état des lieux dans ce domaine. Les Japonais souhaitent acquérir des blocs pétroliers. Leurs compagnies ont l'intention de soumissionner lorsque des appels d'offres internationaux seront lancés mais pourraient aussi collaborer avec les compagnies déjà implantées, pour les blocs déjà attribués. Ils devront attendre la mise en place d'un nouveau gouvernement, car la feuille de route n'autorise pas – en théorie – la signature de nouveaux projets. Actuellement, 225 blocs off-shore sont libres, seuls 4 sont occupés. En revanche, il ne reste plus que 2 on-shore non attribués. 16 compagnies y travaillent déjà. Un partenariat entre le gouvernement malgache et les Japonais a déjà existé dans le domaine de l'uranium.

28/11 - « Pétrole et politique toujours en tandem », titre *Africa Energy Intelligence*¹⁶. Alors que de gigantesques découvertes gazières ont été mises à jour au Mozambique, les pétroliers focalisent désormais leur attention sur Madagascar. Les pétroliers déjà présents ont récemment eu des discussions tendues avec le pouvoir sortant, quant à ceux qui voudraient entrer, il leur faudra se positionner pour être dans les petits papiers des proches des nouveaux dirigeants malgaches. Le président de la Transition aura réussi à conserver la main sur le secteur pétrolier jusqu'au dernier jour. Le premier ministre Omer Beriziky a été soigneusement tenu à l'écart tout au long des négociations qui ont conduit à l'extension de plusieurs permis, tout comme les ministres normalement concernés. Ces négociations ont conduit à diverses contributions exceptionnelles des compagnies, au profit de la présidence. Les pétroliers commencent à travailler sur les gardes rapprochées des deux postulants au fauteuil suprême. Le nouveau directeur adjoint de campagne de Jean-Louis Robinson, Élysée Razaka, sera particulièrement ciblé. Il a été le dernier ministre de l'Energie et

¹⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/98/49/448497/91855558.pdf>

des mines de Marc Ravalomanana. Quant à Hery Rajaonarimampianina, il devrait pouvoir compter sur les dirigeants de l'Omnis, l'Office des mines nationales et des industries stratégiques, très proches d'Andry Rajoelina. Le rôle de l'ancien ministre des Mines et directeur général à la présidence, Mamy Ratovomalala, pourrait être déterminant. Directeur de campagne de l'ancien premier ministre Camille Vital, Mamy Ratovomalala pourrait nouer une alliance avec J-L. Robinson ou Hery Rajaonarimampianina et devenir dans les deux cas un acteur incontournable du secteur pétrolier.

15/11 - « Accaparements des terres à Madagascar : échos et témoignages du terrain - 2013 »¹⁷. Le Collectif pour la défense des terres malgaches publie un état des lieux et fait appel aux témoignages des personnes directement concernées. Madagascar, pays riche en ressources naturelles et en potentialités alors que sa population est l'une des pauvres du monde, se trouve confronté à une forte pression d'accaparements de ses terres par des investisseurs étrangers et nationaux aux dépens des paysans et des collectivités locales. Partout sur l'île existent des conflits opposant des communautés locales, paysans, éleveurs et pêcheurs, à des sociétés d'investissements dans des secteurs très divers. Les autorités de l'Etat facilitent et soutiennent les investisseurs. L'accès aux terres et leur contrôle changent de main sans que les communautés qui en vivent localement ne puissent empêcher cette tendance.

27/11 - Déforestation accélérée. Selon l'Alliance Voahary Gasy (AVG), les forêts primaires ne représentent plus que 10% du territoire national. Et ce phénomène de dégradation prend une tournure inquiétante : chaque année la Grande Ile perd 0,4% de ses forêts.

30/11 - Une tentative d'exportation de milliers de rondins de bois de rose a été déjouée près de Cap Est, dans la région de Sava. Une centaine de membres du fokonolona monte la garde près de cette cargaison prête à être embarquée. « *Nous avons déjà appelé les forces de l'ordre à la rescousse afin d'épauler le personnel de la direction régionale de l'Environnement et des forêts présent sur place* », rapporte le directeur général des Forêts. De même, une personne a essayé d'exporter près de 20.000 rondins dans la région Vatovavy-Fitovinany. « *Nous soupçonnons une personnalité influente qui protégerait le propriétaire de tout ce bois précieux. C'est pourquoi celui-ci ose tenter ce trafic* », ajoute le directeur. Le président de l'Alliance Voahary Gasy déplore que les populations ne puissent plus faire confiance aux responsables étatiques lorsqu'elles constatent une exploitation illicite de ressources naturelles. Elles ont tendance alors à s'adresser aux ONG de défense de l'environnement.

► Divers

02/11 - Affaire BNI : le ministre des Finances s'explique devant les membres du CST, à l'initiative d'Alain Ramaroson. Il rappelle la position de l'exécutif que dans cette affaire : la vente de parts appartenant au Crédit Agricole dans la BNI est une opération privée qui ne concerne en rien l'Etat malgache. Les membres du CST ne partagent pas cet avis : en tant qu'ancien membre de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF), le ministre des Finances, Lantoniaina Rasoloelison, remplaçant de Hery Rajaonarimampianina, ne peut ignorer le rôle et la responsabilité particulière de l'État dans l'agrément des actionnaires détenant la majorité d'une banque. Alain Ramaroson souligne que les fonds utilisés dans cette opération, provenant de la société Trielite basée dans les îles Vierges britanniques, – pays connu comme étant un paradis fiscal – laissent suspecter un blanchiment d'argent. Selon lui, il est clair qu'il faut rapprocher ce fait du pillage des ressources nationales, notamment de la contrebande d'or et de pierres précieuses où se retrouvent régulièrement impliqués des *Karana*. Des membres du CST soulignent que ces faits risquent de provoquer une suspicion vis-à-vis d'une grande institution bancaire et de porter gravement préjudice à l'économie nationale.

Un communiqué du Club développement et éthique (CDE) dirigé par Albain Rabemananjara et Serge Zafimahova relève qu'une réunion extraordinaire du Conseil d'administration de la BNI est convoquée le 4 novembre. Pour le CDE, ceci laisse penser que la banque française, dont la direction est assurée par Xavier Musca, ancien secrétaire général de la présidence française sous Nicolas Sarkozy, « *soutien indéfectible du régime de transition de M. Andry Rajoelina* », serait « *déterminée* » à faire le forcing pour vendre ses parts en faisant fi de la position officielle de la direction générale du Trésor. Pour le CDE, la lettre de la CSBF du 5 septembre doit être purement et simplement annulée et la CSBF doit avoir une position respectant les engagements passés, notamment sur le fait qu'en cas de désistement de Crédit Agricole, il devrait être trouvé « *une banque de premier rang (figurant au moins dans le top 100 du classement bancaire mondial) pour acquérir 33%* » de la BNI.

17/11 - Le rachat de la banque BNI par une banque mauricienne contesté par le premier ministre Omer Beriziky. Un appel d'offres devrait être lancé avant le rachat éventuel de la part du Crédit Agricole au

¹⁷ Lire le rapport (99 p.) : http://terresmalgaches.info/IMG/pdf/Rapport_Accaparements_de_terres_Madagascar_2013.pdf

sein de l'établissement (51%). Une part qui a été sur le point d'être cédée à un consortium mauricien, avec le soutien de quelques financiers d'Antananarivo et l'abstention remarquable du régime de Transition, que certains ont accusé de vouloir favoriser en sous-main cette acquisition. Le candidat repreneur n'a pas su convaincre de sa crédibilité. Des groupements économiques indépendants se sont opposés au rachat de cette part par Bank One, du consortium Ciel Investment. First Immo du groupe malgache indo-pakistanaise Hiridjee a tenté de lui ravir la palme, mais n'est pas parvenu non plus à rassurer les milieux économiques. Au final, tout est donc remis en cause. Le gouvernement se rallie désormais à la position de la direction générale du Trésor et de la Commission de Supervision Bancaire et Financière, qui souhaitent depuis le début de l'affaire « *favoriser l'introduction d'une banque de référence internationale à même de garantir et d'assurer le financement du développement de l'économie nationale par l'octroi de crédits adaptés* ». D'après le premier ministre, « *le consortium qui postule actuellement au rachat de la BNI ne dispose pas de cette expérience. Par ailleurs, ses membres opèrent dans plusieurs domaines d'activités dont l'immobilier, la téléphonie mobile, l'import-export, la concession automobile etc. Il est évident que les principaux clients de la BNI qui exercent dans les mêmes secteurs éprouveront de la réticence à soumettre leurs dossiers confidentiels à une banque détenue par la concurrence* ». Pour *La Nation*, « *la politique politicienne n'est pas étrangère à la tentative de rachat de la BNI par le consortium. Une période transitoire étant généralement une meilleure opportunité de prendre une position dominante dans le milieu économique d'un pays donné* ». Lors d'une escale à Paris mi-octobre, Omer Beriziky a rencontré deux journalistes français qui suivent le dossier BNI, révèle *La LOI*. Ils lui ont affirmé que l'homme d'affaires français Bernard Tapie avait été un temps pressenti dans le tour de table initial du consortium Indian Ocean Financial Holdings Ltd (IOFH), candidat à la reprise des 51% détenus par le Crédit agricole dans la BNI. En effet, Hassanein Hiridjee, patron des sociétés Trielite et First Immo, membre de ce consortium, a fait ses études dans une grande école de commerce en France avec le fils de l'homme d'affaires, Laurent Tapie. Ce dernier a convaincu son père, il y a deux ans, de se rendre en visite de prospection à Antananarivo, mais finalement pas d'y investir. Depuis les récents ennuis judiciaires de Bernard Tapie en France, les contacts avec Hassanein Hiridjee ont été suspendus.

27/11 - Le premier ministre a l'intention de réunir le 2 décembre les principaux acteurs de cette saga bancaire, à savoir les représentants du consortium acheteur, de la BNI et, si possible, du Crédit agricole. Selon *La LOI*, la banque française n'a pas montré, jusqu'à présent, le moindre fléchissement dans sa volonté de poursuivre cette vente, malgré l'opposition de Jean Omer Beriziky. D'ailleurs, il y a quelque temps, le directeur général de la banque, Xavier Musca, secrétaire général de l'Élysée sous Nicolas Sarkozy, a été interrogé par le ministère français des Affaires étrangères sur cette cession controversée. Sa réponse : « *no comment* », c'est une transaction privée.

06/11 - Lucky Trading, société chinoise, importe 400 tonnes de farine périmée à Madagascar. La société de distribution a tenté d'introduire 400 tonnes de farine périmée au port d'Antsiranana. Déclarée impropre à la consommation par le ministère du Commerce, la cargaison de farine a été incinérée.

22/11 - Bonne gouvernance financière : de nombreux défis à relever. Le conseil de gouvernement admet la faible mobilisation des ressources publiques qui se manifeste entre autres par une pression fiscale en baisse, la faible décentralisation et déconcentration de la gestion budgétaire, le faible contrôle interne et externe de la gestion du budget de l'État. Le ministre des Finances a reconnu les conséquences néfastes des conflits d'intérêts, la corruption, les fraudes et les trafics illicites qui gangrènent l'administration et qui ont été dénoncés par la BAD. Le chargé principal des opérations de la BAD a tout récemment fait constater la gestion peu transparente des ressources issues du secteur extractif. Les finances malgaches sont confrontées à de nombreux défis, déclare le ministre Lantoniaina Rasoloelison, qui a présenté devant le conseil de gouvernement le projet de loi qui autorise la ratification de l'accord avec la BAD, d'un prêt relatif au financement du Projet d'appui à la gouvernance institutionnelle (PAGI).

La LOI révèle que la société CapData Software, dont le directeur général est Marcel Ramanantsoa, a profité du piratage fin octobre, après le premier tour du scrutin, du site officiel de la CENIT. A la suite de cela, la présidente Béatrice Atallah a lancé un appel d'offres pour remplacer le logiciel de la société Blue-line qui gérait sa base de données. C'est CapData Software qui a remporté le marché. Ce choix peut paraître étonnant car cette firme gère également la base de données du parti du candidat Hery Rajaonarimampianina. Le DG de CapData est un ami d'Augustin Andriamananoro, DG de l'Office malgasy d'études et de régulation des télécoms, lequel est un fidèle d'Andry Rajoelina. Ramanantsoa et Andriamananoro avaient fondé en France il y a plusieurs années Osmosis Business, une firme informatique qui a été mise en redressement judiciaire.

26/11 - Lutte antiacridienne : 35.000 hectares ont été traités depuis début novembre. L'objectif est d'atteindre le million d'hectares d'ici un an, et mettre fin en 3 ans à l'invasion de criquets qui touche 17 des 22 régions de la Grande Ile.

27/11 - L'augmentation du trafic d'animaux fait partie des fléaux de la crise politique qui frappe le pays depuis 2009. Les organisations environnementales sont alarmées : depuis 5 ans, la faiblesse des institutions et la corruption permettent aux trafiquants de faire sortir leurs marchandises, notamment vers l'Asie. Parmi les animaux visés, il y a les tortues à soc, espèce extrêmement rare qui ne vit que dans une région isolée du nord-ouest de l'île et qui pourtant fait l'objet d'un trafic international. L'espèce compte au total 400 individus dans la nature. Le réseau national et international est bien organisé, selon Richard Lewis, directeur de Durrell à Madagascar : « *C'est organisé comme le trafic de drogue, c'est-à-dire que les trafiquants eux-mêmes ne transportent pas directement les animaux, ils emploient des mules, ce sont toujours des intermédiaires, et c'est ceux qui sont mis en prison. Les trafiquants ne sont jamais amenés devant la justice* ». Récemment, une équipe de journalistes de la TV *al-Jazira* a tenté de remonter la filière. Le reportage montre notamment le fils d'un politicien malgache - le fils du candidat à la présidentielle, Jean-Eugene Voninahitsy - qui aurait collaboré avec le baron malaisien du trafic international d'animaux.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Le site de Midi est à nouveau opérationnel depuis le 13/11.

Taux de change au 30/11/13, 1 euro = 2042 Ariary (cours pondéré)